Académie du Maine

CAHIERS
DU
MAINE

N°27

ÉDITORIAL

Françoise CHASERANT,
Présidente de l'Académie du Maine

L'Académie du Maine fête cette année ses soixante ans. C'est bien peu par rapport à notre grande aïeule l'Académie Française qui a plus de trois cents quatre-vingt ans et à laquelle d'ailleurs nous n'avons pas l'outrecuidance de nous comparer. Toutefois, l'Académie du Maine conserve une belle vitalité : ce nouveau Cahier en témoigne qui rassemble plusieurs des communications faites ces derniers mois lors de nos séances privées et les allocutions de réception de deux nouveaux membres qui sont venus enrichir de leur savoir notre Compagnie.

« Notre Académie est d'abord une société d'hommes et de femmes animés par le souci de partager leur savoir, leurs expériences, leurs réflexions » écrivait notre consœur Nicole Villeroux en 2007.

On peut ajouter que c'est un lieu de sociabilité où les échanges sont fondés sur l'écoute et le respect des opinions de chacun, sans exclure la fermeté dans les discussions. Et c'est ce qui contribue à sa richesse.

L'un des rôles assigné par nos fondateurs à l'Académie est « de faire connaître et développer notre patrimoine culturel » et par là même, nous semble-t-il, de s'ouvrir à la modernité. Nous le faisons par les lauréats des prix que nous proposons chaque année aux Conseils Départementaux de la Sarthe et de la Mayenne, des écrivains, des jeunes artistes, des créateurs ou des intellectuels de grands talents. Et aussi avec notre site Internet : régulièrement enrichi par l'un de nos confrères, par un travail régulier que je veux saluer, il permet à chacun de suivre nos activités.

Cependant, nous avons choisi de continuer à nous rencontrer chaque mois soit à Laval soit au Mans. Il serait peut-être quelquefois plus simple d'échanger virtuellement. Mais ces moments partagés sont pour nous essentiels. C'est ce souci de rencontre, qui nous a conduits à l'organisation de journées de colloque autour d'un thème que nous choisissons en commun. Les membres de l'Académie ont à cœur de proposer, chacun dans leur domaine, une communication et c'est ensemble que nous choisissons les interventions, guidés par le souci de la pertinence. Ce choix est difficile, tant les propositions sont riches et variées : à chaque colloque nous souhaitons permettre à ceux qui n'avaient pu intervenir au colloque précédent de s'exprimer.

Cette courtoisie, faite de libre expression et d'écoute mutuelle, est le symbole même de notre Académie.

LA RAISON N'A PAS DE CŒUR

Par le Colonel SONNECK

PRÉAMBULE

L'intervention à laquelle je vais me livrer devant vous ne sera ni une conférence ni une communication « savante », en ce sens qu'il n'est nullement dans mes intentions de vous infliger l'audition d'un pensum de ce calibre.

Non, j'ai pensé que vous ne méritiez pas un tel châtiment et j'ai plutôt choisi de vous raconter une histoire. Comme nous sommes en période de l'Avent, cette histoire visera certes à vous divertir, mais comportera in fine un petit aspect moral.

La trame de cette histoire est locale : les faits qui seront rapportés se sont déroulés à Laval, il y a de cela à peine plus d'un siècle. Elle ne doit rien à l'imagination du narrateur : les moindres détails du récit qui va vous être fait sont véridiques, dûment authentifiés par des documents officiels conservés dans les archives de l'armée de terre, à Vincennes.

Pas d'émoi excessif : il ne s'agit nullement d'une de ces affaires croustillantes ayant défrayé la chronique en son temps et que l'on se plairait à faire revivre pour flatter je ne sais quel goût pour le sensationnel. Les personnages qui vont être évoqués ne sont ni des bandits ni des héros, mais des quidams d'une confondante banalité et leur trajectoire n'a pas bouleversé l'ordre des choses.

Un épisode de leur vie, toutefois, les a mis momentanément dans la situation de cristalliser la représentation que l'on peut se faire des mœurs d'une époque. Derrière la sèche évocation des faits, disséminée au hasard des pièces constituant le dossier d'un de ces officiers dont j'avais à rédiger la notice biographique, c'est tout un monde qui surgissait à mes yeux, celui de Zola et de Maupassant.

Zola pour ces personnages que la pesanteur des conditions sociales prive de la maîtrise de leurs destinées ;

Maupassant pour la brièveté de l'épisode et le soin laissé au lecteur d'imaginer la suite.

Vous comprendrez aisément que, les protagonistes de mon histoire ayant réellement existé, je n'en livre pas les noms ; on se contentera de les désigner par leur initiale, et leurs prénoms.

Mais venons-en maintenant au fait et transportons-nous en pensée à deux pas d'ici, en avril 1905, pour assister au mariage du lieutenant Léon S…, du 124ème d'infanterie, le régiment en garnison à Laval, avec Mlle Jeanne G…, de Laval.

UN BEAU MARIAGE

Par une de ces belles journées comme il peut y en avoir à Laval à la fin du mois d'avril, le franc soleil de midi finissait de chasser la fraîcheur matinale de l'air, tandis que les cloches de Saint-Vénérand sonnaient à toute volée, saluant la sortie des nouveaux époux qui paraissaient sous le porche et se montraient aux yeux des curieux et des invités de la noce, massés devant le parvis de l'église. Resplendissante dans sa robe blanche, encore toute émue de la cérémonie qui venait de s'achever, Jeanne G…, désormais Madame S…, tenait fermement le bras de son mari.

C'est qu'il avait belle allure, le lieutenant S…, du 124e de ligne, sanglé dans un uniforme neuf confectionné pour la circonstance, la moustache conquérante, la main gauche gantée de blanc serrant le pommeau de son sabre, le bras droit galamment arrondi pour offrir à sa jeune épouse l'appui qu'elle était maintenant en droit d'attendre. A bientôt quarante ans, - il était né en 1867 et on était en 1905, on est encore dans la force de l'âge, comme on disait, mais il était quand même temps pour lui de songer à se ranger et à fonder une famille ; de faire une fin en quelque sorte. De ce point de vue, l'union qu'il venait de contracter avec une jeune fille d'à peine 20 ans, - elle était née en 1885, et point laide pour ce qu'on peut en savoir, lui promettait une fin de vie toute de félicités. D'autant plus que, ce qui ne gâtait rien, la demoiselle n'était pas particulièrement pauvre et pouvait même entretenir quelques espérances, selon l'expression consacrée. A tous points de vue, c'était un beau mariage.

Un mariage qui tombait à pic pour atténuer l'inquiétude que pouvait donner au lieutenant la santé de sa mère ; une santé qui s'était dégradée à un point tel qu'il s'était vu dans la nécessité de déposer début février une demande de mutation :

> *Laval, le 7 février 1905.*
>
> *Le lieutenant S…, de la 3e compagnie du 124e régiment d'infanterie*
> *A Monsieur le Ministre de la Guerre*
> *(Direction de l'infanterie, bureau du personnel).*
> *J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien prononcer mon passage pour motif de convenance personnelle au 31e régiment d'infanterie, ou à défaut dans l'un des autres régiments de la garnison de Paris.*
> *A l'appui de ma demande, j'invoque les considérations suivantes :*
> *J'ai perdu mon père depuis bientôt deux ans. Ma mère dont je suis le seul enfant (et qui depuis un an est venue habiter avec moi), d'une santé chancelante, ne peut s'acclimater à Laval et son état ne fait qu'empirer.*
> *Il ne nous reste aucun parent ou personne assez intime en état de veiller sur elle et de lier son existence à la sienne, sauf à Paris.*
> *Enfin, sur le point de contracter mariage, une des conditions de réussite serait mon affectation à l'un des régiments de la garnison de Paris.*
> *Je compterai au mois d'avril prochain huit ans de présence au 124e régiment d'infanterie.*

Toutefois, ni l'allure décidée avec laquelle elle marchait au bras de son fils, en queue de cortège, ni la mine satisfaite qu'elle arborait en pénétrant dans la nef de l'église, ne laissaient deviner une quelconque diminution de ses capacités. Alors, d'où venait cette lueur inquiète qui assombrissait par instants l'œil que le lieutenant laissait errer sur la foule qui entourait les marches de l'église ?

Déjà, un observateur attentif aurait sans doute remarqué la mine soucieuse avec laquelle il s'était arrêté un court instant avant d'entrer dans la nef, balayant d'un regard circulaire les quelques badauds présents dans la rue. Mais cette hésitation avait été suffisamment brève pour rester inaperçue et il avait rejoint sans plus tarder sa place auprès de la future, que le colonel du régiment en personne venait de conduire à l'autel.

Une bien belle cérémonie de fait, que *L'Echo de la Mayenne* n'omettra pas de relater dans son édition du lendemain, à la rubrique « Carnet de mariage » :

Carnet de mariage

Ce matin à 11 heures a eu lieu, en l'église St-Vénérand, le mariage de M. le lieutenant S du 124e de ligne, à Laval, avec Mlle Jeanne G .

Les témoins de la cérémonie civile étaient, pour M. S : M. le commandant Bertrand, chevalier de la Légion d'Honneur et M. César B , négociant à Rennes, son oncle ; pour l'épouse : M. le colonel Mutel, officier de la Légion d'honneur, commandant le 124e de ligne, et M. Ferard, inspecteur primaire.

La jeune épouse a été conduite à l'autel par M. le colonel Mutel.

Mlle G avait prêté un concours très apprécié au dernier concert de la société philharmonique ; l'on s'en est souvenu, et des musiciens de talent ont joué ou chanté en son honneur les plus beaux morceaux de leur répertoire : ce sont : Mme Frauli, Mlle Le Gouaille, MM. Le Gouaille, Frauli, Duigo.

Nous prions M. S et sa jeune épouse de vouloir bien agréer nos félicitations et nos vœux de bonheur les plus sincères.

Ce matin à 11 heures a eu lieu, en l'église Saint-Vénérand, le mariage de M. le lieutenant S…, du 124e de ligne à Laval, avec Mlle Jeanne G…

Les témoins de la cérémonie civile étaient, pour M. S… : M. le commandant Bertrand, chevalier de la Légion d'honneur et M. César B…, négociant à Rennes, son oncle ; pour l'épouse : M. le colonel Mutel, officier de la Légion d'honneur, commandant le 124e de ligne, et M. Férard, inspecteur primaire.

La jeune épouse a été conduite à l'autel par M. le colonel Mutel.

Mlle G… avait prêté un concours très apprécié au dernier concert de la société philharmonique ; l'on s'en est souvenu, et des musiciens de talent ont joué ou chanté en son honneur les plus beaux morceaux de leur répertoire ; ce sont : Mme Frauli, Mlle Le Gouaille, MM. Le Gouaille, Frauli, Duigo.

Nous prions M. S… et sa jeune épouse de vouloir bien agréer nos félicitations et nos vœux de bonheur les plus sincères.

Un lecteur distrait aura immanquablement pensé qu'il s'agissait là d'une de ces unions assez fréquentes dans les villes de garnison et, qu'une fois encore, le prestige de l'uniforme avait opéré. Un peu plus attentif, il aura supposé un lien de parenté entre la future et le colonel, dont on devine qu'en conduisant la jeune fille à l'autel, il suppléait un père vraisemblablement décédé. Classique : un lieutenant ambitieux qui s'introduit dans la famille de son colonel ! Curieux, il aura peut-être recherché le lien, mais n'en aura pas trouvé : il n'y en avait aucun. C'est en effet par simple bienveillance pour un de ses officiers que le colonel, « père du régiment », avait accepté de rendre ce service.

Pour un beau mariage, c'en était un, en vérité. Fils unique d'un marchand de dentelles du Puy-en-Velay, sans fortune, Léon S… s'était engagé et, passé par l'école militaire d'infanterie de Saint-Maixent, il faisait partie de ces officiers de modeste origine, montés par le rang, auxquels l'avenir n'avait rien de mieux à offrir que l'hypothétique perspective d'une profitable union avec l'héritière d'une famille pas trop désargentée. Et là, on peut dire qu'il aurait pu avoir la main plus malheureuse.

A sa demande d'autorisation de mariage, le lieutenant avait dû joindre le « Certificat de moralité et de situation sociale » réglementaire, du modèle prescrit par la circulaire du 17 décembre 1843 et délivré à sa demande par le maire de Laval :

Certificat de moralité et de situation sociale.

Nous, maire de la ville de Laval, département de la Mayenne, certifions qu'il résulte des renseignements que nous nous sommes procurés,

que Mlle G… Jeanne Emilie Georgette, sans profession, née à Paris le 12 juin 1885, fille de feu M. G… Emile Esprit, et de Mme G… Marie Mélanie, domiciliée à Laval, rue du Hameau 31,

demandée en mariage par M. S… Léon, lieutenant au 124ème régiment d'infanterie, en garnison à Laval, jouit d'une excellente réputation ;

que Mme G…, restée veuve depuis 16 ans, est dans une situation de fortune très aisée et d'une honorabilité absolue.

En foi de quoi, nous avons délivré le présent certificat.

Fait à Laval le 6 mars 1905.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DE LA MAYENNE

MAIRIE DE LAVAL

Laval, le 190

Certificat de moralité et de situation sociale.

Nous, Maire de la Ville de Laval, département de la Mayenne, certifions qu'il résulte des renseignements que nous nous sommes procurés:

que Mlle G… Jeanne Emilie Georgette, sans profession, née à Paris le 12 juin 1885, fille de feu M. G… Emile Esprit, et de Mme G… Marie Mélanie, domiciliée à Laval, rue du Hameau 31,

demandée en mariage par M. S… Léon, lieutenant au 124ème régiment d'infanterie en garnison à Laval, jouit d'une excellente réputation,

que Mme G… née G… veuve depuis 16 ans, est dans une situation de fortune très aisée et d'une honorabilité absolue.

En foi de quoi nous avons délivré le présent certificat.

Fait à Laval le 6 mars 1905

Le Maire

Vu pour légalisation de la signature de M. Dominique, Maire de la Ville de Laval.

Laval, le 4 mars 1905

P. le Préfet:

Le Secrétaire Général,

Monsieur

Il faut se souvenir qu'à cette époque, un officier ne se mariait pas comme ça, avec qui bon lui semblait. Il lui fallait une autorisation, accordée ou non par le ministre ou par l'autorité ayant délégation pour le faire (le général commandant le corps d'armée à l'époque qui nous intéresse), au vu d'un dossier soigneusement épluché et annoté à chaque échelon de la voie hiérarchique. Soucieuse de la bonne tenue du corps des officiers, l'autorité militaire veillait à ce que ceux-là n'épousassent que des personnes à l'honorabilité notoirement irréprochable et, si possible, d'une situation de fortune correspondant à ce qu'on estimait devoir être le rang d'un officier dans la société. Elle diligentait pour s'en assurer une enquête, confiée à la gendarmerie. Le maire était également sollicité pour donner son avis sur la future et sa famille, par le « certificat» que nous venons d'évoquer.

Encore devait-on au général André, ministre de la guerre, d'avoir tout récemment supprimé l'obligation faite jusque lors aux futures épouses d'officier de justifier d'une dot procurant 1200 francs de revenus annuels !

Il va de soi que les demoiselles susceptibles de répondre aux critères exigés ne se rencontraient pas au coin des rues et étaient normalement tenues sous l'étroite surveillance d'une famille vigilante. Il est donc permis de penser que la conclusion de ce mariage devait plus aux arrangements conclus entre les deux familles qu'aux flèches de Cupidon. Mais n'anticipons pas et poursuivons.

Lorsque le lieutenant rédigea et signa sa demande d'autorisation, le 28 mars 1905, l'affaire avait bien évidemment été lancée depuis quelque temps et la compagnie de gendarmerie de la Mayenne avait déjà fourni son rapport, joint au dossier par le colonel du régiment :

Laval le 20 mars 1905.

Rapport du capitaine

Commandant l'arrondissement de Laval

Sur Mlle G…, demandée en mariage par M. le lieutenant S… du 124e d'infanterie.
Mademoiselle G… (Jeanne Emilie Georgette), aujourd'hui âgée de 19 ans, vit à Laval avec sa mère depuis une quinzaine d'années.
D'origine modeste, arrivées tard à une aisance relative, ces dames n'ont pas été épargnées par la malignité publique, mais aucun fait précis n'a pu être, que je sache, articulé, qui entache en quoi que ce soit leur honorabilité.
Mme G… mère est veuve depuis 1889. Elle a une fille aînée mariée à Rennes à M. B… représentant de commerce (machines agricoles, écrémeuses, etc.).
Le père de Mlle G… tenait à Laval il y a plus de 30 ans un commerce de vins. Il a fait faillite, est parti à Paris où il est mort en 1889, étant employé de commerce – son acte de décès dit « caissier ».
La famille G… fut recueillie à Laval par une parente qui, à sa mort, laissa à Mme G… une centaine de mille francs. Cette dame possède actuellement deux maisons rue du Hameau, deux immeubles de moindre importance rue de Beauvais et une petite ferme dans la commune de Saint-Jean-sur-Mayenne.
La dot de Mlle G… serait de 40.000 francs, dix à vingt mille francs pourraient lui revenir plus tard tant de l'héritage de sa mère que d'une tante maternelle. Les immeubles ci-dessus étant nets de toute hypothèque, ces évaluations sont vraisemblables.

Ce n'était pas à proprement parler la fortune, mais on était assez loin de la misère. Munie des documents exigés, la demande d'autorisation de mariage rédigée par le lieutenant S... entama le parcours qui devait la mener jusque sur le bureau du

général commandant le 4e corps d'armée, au Mans. Les étapes intermédiaires jalonnant la voie « hiérarchique » imposée en la circonstance avaient pour nom : colonel commandant le régiment ; général commandant la 15e brigade à Laval ; général commandant la 8e division, au Mans.

Première étape : le colonel commandant le 124e de ligne, qui transmit la demande avec l'avis suivant :

> *Les conditions réglementaires paraissent réunies. Dans l'intérêt même de Monsieur le lieutenant S…, il serait nécessaire que la demande de changement de corps qu'il a adressée récemment reçût une solution*

Il était certes de l'intérêt du lieutenant que la demande de mutation présentée au début du mois de février reçût une réponse favorable : on se souvient qu'elle était motivée par « la santé chancelante » de sa mère. Mais en quoi cette mutation pouvait-elle être rendue nécessaire par le mariage projeté ? Rien ne permettant a priori de lier les deux demandes, le colonel joignit au dossier, à l'attention du général commandant la 8e division, une lettre exposant des aspects insoupçonnés jusqu'ici de l'affaire.

> *Laval le 28 mars 1905.*
> *Le colonel commandant le 124e régiment d'infanterie*
> *A Monsieur le général commandant la 8e division.*
> *Monsieur le lieutenant S… avait à Laval depuis quatre ans une liaison, sans cohabitation, avec une jeune fille qui s'était persuadée que cela se terminerait par un mariage. Cette personne, fille d'un ouvrier typographe, est très exaltée et la déception qu'elle éprouve pourrait occasionner des désagréments ultérieurs à Monsieur S….*
> *La correspondance entre Monsieur S… et cette personne ne contient aucune promesse de mariage ; elle est à un diapason passionnel qui fait penser que les deux amants éprouvaient un sentiment réciproque d'affection très vive.*
> *La mère de Monsieur S… ayant eu connaissance de cette liaison, est venue habiter Laval, a fait rompre et a mis en train le mariage projeté avec Mademoiselle G….*
> *J'ai formellement insisté auprès de M. S… pour qu'il fasse une demande de changement de corps, afin d'éviter les chances possibles d'un éclat peut-être probable. Cette demande a été transmise avec avis favorable il y a un mois et c'est à cette demande que je fais allusion dans l'avis émis au sujet du mariage.*
> *L'avis émis par le capitaine de gendarmerie sur les conditions du mariage avec Mlle G… correspond en tous points avec les renseignements qui me sont parvenus. L'honorabilité de la future est hors de toute conteste.*

On devine que si le mariage en lui-même est conforme en tous points à ce que l'institution peut souhaiter, on est moins serein quant à ce qui pourrait en résulter sur la place de Laval. Et si la déception de la jeune fille délaissée allait la porter à de regrettables esclandres en public ? Craintes peut-être vaines, mais le risque est là et il convient de le conjurer. La mutation demandée par le lieutenant est donc plus impérieusement nécessaire qu'il n'y paraissait au simple énoncé de motifs, dont on devine maintenant qu'ils étaient de pure convention. La santé de Madame S… mère est parfaite ; elle l'a démontré en accourant à Laval sitôt connue la tournure « dangereuse » prise par la liaison de son fils. La réactivité et la pugnacité dont elle avait fait montre en prenant illico la situation en main, supposait une énergie hors de portée d'une personne présentée comme ne pouvant s'acclimater à Laval, où son état ne faisait qu'empirer !

Deuxième étape : le général commandant la 15e brigade d'infanterie, également à Laval, dont faisait partie le 124e de ligne ; qui transmit la demande après y avoir apposé l'avis suivant :

> *Le mariage de M. S… avec Mlle G… semble pouvoir être autorisé. Les conditions habituellement exigées paraissent remplies. Les renseignements de moralité fournis par la gendarmerie sont les seuls dont l'autorité militaire puisse tenir compte. En conséquence, avis favorable. Il est à désirer que M. S… soit changé de corps.*

Et puis comme le colonel du régiment, il y alla de sa lettre au général commandant la division, pour exposer son point de vue sur les aspects évoqués par le colonel.

> *Le général commandant la 15e brigade d'infanterie et les subdivisions de la Mayenne*
> *A Monsieur le général commandant la 8e division.*
>
> *J'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de demande de mariage S… complété par une lettre du chef de corps.*
>
> *J'ignorais complètement la situation de M. S…. J'en ai fait le reproche au colonel, qui me tient fort mal au courant.*
>
> *J'ai fait appeler l'officier et celui-ci m'a fait les déclarations suivantes.*
>
> *Il a pour maîtresse, depuis deux ans et demi, la fille d'un typographe, âgée de 26 ans. Cette jeune fille venait passer 2 ou 3 jours chez lui et rentrait chez elle pour 8 à 10 jours. Il n'y a pas eu d'enfant. Il ne lui a pas promis le mariage. Rien dans les lettres que cette personne a produites ne fait allusion à cela.*
>
> *Elle n'y avait certainement pas songé, affirme-t-il. Ce n'est qu'à l'occasion d'un récent mariage d'officier que la prétention lui en a poussé. Elle lui a dit : «* Maintenant, toutes les fois qu'un officier demande à épouser sa maîtresse, on le lui accorde au ministère *».*
>
> *Quand, dernièrement, elle a appris que M. S… allait se marier, elle s'est monté la tête et a écrit à son amant que s'il mettait son projet à exécution, elle se suiciderait. Il prétend que depuis trois semaines elle s'est complètement calmée et qu'elle n'a plus aucune intention funeste, si même elle a jamais eu de ces intentions.*
>
> *Il croit, connaissant son caractère, qu'elle ne fera pas de scandale le jour du mariage.*
>
> *Cependant, cette éventualité me paraît à prévoir. Il n'est pas invraisemblable que cette fille, après avoir passé deux ans et demi en fréquentes relations avec M. S…, se laisse aller, pour peu qu'elle soit mal conseillée, à quelque coup de tête.*
>
> *Ce que la famille G… aurait de mieux à faire, ce serait de célébrer le mariage ailleurs qu'à Laval, où la tentation serait bien forte, pour la jeune fille abandonnée, de se venger par une intervention bruyante à l'église ou dans la rue.*
>
> *Quoi qu'il en soit, il me semble que l'on ne peut guère refuser le consentement au mariage. La mère de M. S… est venue il y a à peu près un an s'installer auprès de son fils pour dénouer des accointances trop prolongées avec une jeune fille qu'il ne pouvait épouser. Il est regrettable qu'elle n'ait pas trouvé à le marier ailleurs qu'à Laval. Mais enfin, j'ai cru devoir donner un avis favorable à la demande de mariage, tout en émettant le vœu qu'il soit donné suite à la demande de changement de corps précédemment envoyée.*

Eh oui ! Toujours la crainte du scandale…
On connaît maintenant les motifs de l'inquiétude perceptible dans l'attitude du lieutenant et on devine que, dans l'assistance, c'est sa maîtresse qu'il cherchait du regard, en craignant sans doute de l'y découvrir.
Les craintes étaient vaines et la cérémonie ne fut en rien perturbée, - *L'Echo de la Mayenne* ne se serait pas privé d'en faire état. Un beau mariage, donc…

La mutation demandée interviendra, mais à la fin de l'année seulement, au mois de novembre, pour le 103e de ligne. Si le dépôt du régiment tenait garnison à Alençon, les bataillons étaient quant à eux casernés à Paris, où le lieutenant souhaitait être affecté ; rien ne permet de savoir si son vœu a été exaucé, ni quand.

Il passera en 1911 au 5e de ligne, sera promu capitaine et fera « une belle guerre » comme on disait ; blessé à la tête en 1915, cité deux fois à l'ordre de l'armée (croix de guerre avec palmes), officier de la Légion d'honneur au feu (il avait été fait chevalier en 1913, « à l'ancienneté »). Admis à la retraite en 1919, il alla occuper un poste de percepteur dans le Finistère. On le signale un temps dans le Morbihan, et puis sa trace se perd, jusqu'à son décès en 1941 à Paris.

Quant à cette ouvrière qui rêva un temps d'être épousée par le lieutenant, son nom n'est jamais prononcé dans les documents qui, traversant le temps, sont parvenus jusqu'à nous pour nous conter cette histoire. Mais nous l'avons identifiée : elle s'appelait Rosalie H…, était native d'Azé, travaillait comme couturière et demeurait impasse Ambroise Paré, chez ses parents venus s'établir à Laval où son père était devenu ouvrier typographe. Elle a fini par se faire une raison et s'est mariée à son tour, mais plus tard, en 1909 ; avec un maréchal-ferrant natif d'Izé et veuf depuis peu. Le couple vécut ensuite à Laval, rue du Pont de Mayenne, puis chemin de Changé après la guerre, dont le mari a eu la chance de revenir entier. On leur connaît une fille, mariée à son tour.

On aimerait croire que le lieutenant S… eut, au soir de sa vie, une pensée pour « cette jeune fille qu'il ne pouvait épouser » mais qui, au tout début du siècle, entretenue dans l'illusoire espérance d'une impossible union, avait fait l'agrément de son séjour à Laval. Qui sait ? Si ce fut le cas, alors l'avis ultime apposé sur la demande d'autorisation, avant transmission pour décision, prendrait un relief tout particulier :

Le Mans, 1er avril 1905.
Avis du général commandant la 8e division.
Il y a pour M. le lieutenant S… un cas de conscience dont il ne paraît pas se rendre compte. D'après ce que m'a dit le colonel, à ma dernière inspection du régiment le 24 mars, des serments éternels avaient été échangés entre M. S… et sa maîtresse. Si c'est lui qui a détourné cette ouvrière de ses devoirs, il doit éprouver de grandes hésitations à trahir cette jeune fille et à oublier ses serments pour faire le mariage avantageux que sa mère a préparé pour lui.
Dans ces conditions, j'éprouve quelque peine à donner mon avis favorable à ce projet de mariage et en tout état de cause j'estime qu'il y a lieu, tout d'abord, de changer M. S… de garnison.

On retiendra quand même le nom de ce général : Marie Joseph Félix Edouard Hardÿ de Périni, natif d'Agen, décédé au Mans en 1908.

Il fut bien le seul, dans toute cette affaire, à envisager la question sous un angle un tant soit peu moral...

Car si hésitations il y eut, elles pesèrent de bien peu de poids devant la détermination de Madame S…, qui avait su faire voir à son fils où était son intérêt.

Vous conviendrez avec moi que décidemment, la raison n'a pas de cœur.

LES CADETS DE L'ALCAZAR

Colonel Paul GAUTIER

1/ 23 Juillet 1936

Le téléphone sonne, dans l'après-midi, dans le bureau du Colonel Moscardo, commandant l'ensemble des troupes réfugiées dans la forteresse. Le chef des milices de Tolède parle : ''Je vous donne dix minutes pour rendre l'Alcazar, sinon je fusillerai votre fils Luis qui est ici à côté de moi''. Moscardo répond ''Je ne me rendrai jamais''. La conversation entre le père et le fils est courte : ils parlent le même langage. Le Colonel entend ensuite un bruit de salve ; son fils a vécu! [1]. Son frère cadet, otage également, sera exécuté vers la fin de la guerre à Barcelone.

2/ Chronologie des évènements antérieurs :

En février 1936, les électeurs envoient une majorité de députés de gauche (frente popular) aux Cortes. Des mouvements de foules spontanés libèrent les détenus des prisons et occasionnent pillages, incendies et agressions [2] Les chefs militaires se concertent pour organiser un soulèvement. Le pays est coupé en deux : à gauche, le gouvernement légal soutenu par la rue et une coalition hétéroclite de socialistes, de communistes (troskistes et staliniens) et d'anarchistes, à droite une autre coalition tout aussi hétéroclite de monarchistes (fidèles soit à Alphonse XIII, soit à la branche carliste), de phalangistes (Mussolini étant le modèle à suivre) et de catholiques fervents.

Division de l'Espagne à la fin juillet 1936

---

[1] Selon « Les cadets de l'Alcazar » de Massis et Brasillach, cela daterait du 22 Selon André Maury, dans ''Miroir de l'histoire'', de Juin 1961, le jeune Moscardo est fusillé quelques jours après. Selon des sources républicaines l'exécution a lieu en représailles d'un raid aérien nationaliste.

[2] Calvo Sotelo, parlant aux Cortes cite dans son dernier discours, le 17 juin 1936, 199 pillages, 178 incendies, 169 émeutes, le tout occasionnant 74 tués et 345 blessés. Il est ensuit arrêté puis assassiné par des gardes d'assaut républicains dans la nuit du 12 au 13 juillet.

Le 17 juillet, l'insurrection militaire débute à Mélilla, Maroc espagnol. Le général Franco y arrive le 18. Sous son commandement, l'Armée d'Afrique se soulève en entier (au Maroc et aux Iles Canaries). Le 19 juillet, l'insurrection est générale dans tout le pays. Sous la direction du Général Mola, elle réussit en Navarre, vieille Castille, Galice et Baléares mais le Général Sanjurjo commandant l'ensemble se tue en avion. Le Pays basque (y compris les Asturies), la Catalogne, l'Aragon, le Levant et l'Andalousie restent loyalistes ; de même la majeure partie de la Marine et de l'Aviation. La garnison insurgée de Barcelone est anéantie par la foule. En Andalousie, toutefois, quelques hommes menés par le Général Queipo de Llano, transportés depuis l'Afrique par un unique avion, s'emparent de Séville. À Tolède, le Colonel Moscardo, commandant d'armes et commandant l'École militaire de gymnastique décide de rejoindre ses camarades insurgés mais agit avec prudence : les élèves-officiers (cadets) sont en vacances par décision du ministre, il y a également une manufacture de munitions avec un stock important dont le responsable est loyaliste, mais la garde civile (commandée par le Colonel Bassart), en entier, se déclare pour les insurgés.

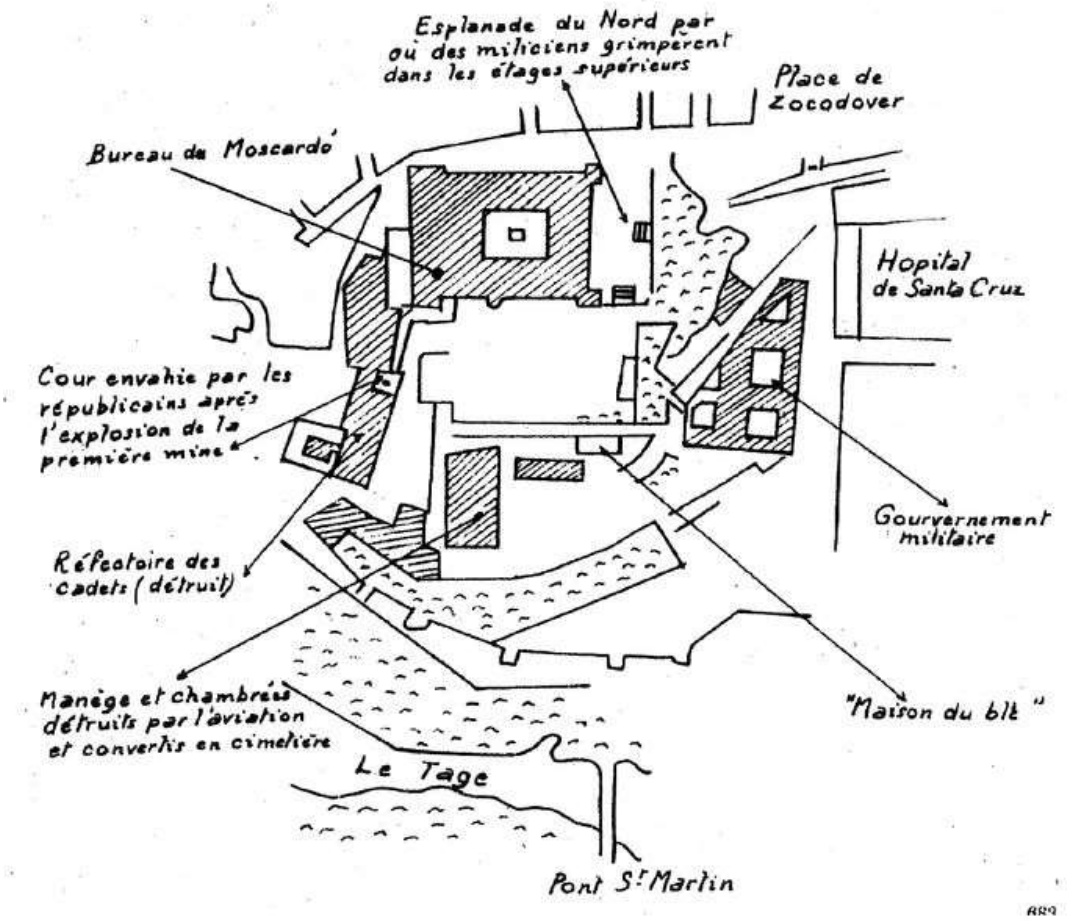

Les 20 et 21 juillet : Moscardo, exécutant les instructions du ministre, s'empare de l'armement et des munitions entreposés dans la manufacture mais conserve l'ensemble qu'il met en sécurité dans la forteresse. Il fait de même avec des réserves de blé, entreposées, elles, dans une maison toute proche. Enfin, ne pouvant tenir toute la ville, il replie son dispositif dans la boucle du Tage, le centrant sur l'alcazar où se réfugient également des familles d'insurgés. Cette construction, dont le premier gouverneur fut le Cid campéador, domine Tolède. Maurice Barrès la décrit ainsi : " Construit d'un style lourd, il proclame « Je n'ai que faire d'être beau. Il me suffit que les méchants tremblent et que les bons se rassurent »".

3/ Le siège

En face, le général républicain Riquelme dispose de plusieurs milliers de miliciens ; il compte faire capituler Moscardo rapidement par la famine et le bombardement. Le 23, huit canons (à savoir quatre 75 et quatre 155) sont en batterie et commencent le feu. Ils seront rapidement rejoints à partir du 25 par dix autres pièces (soit sept 155 et trois 75). En tout 10000 obus seront tirés et 500 bombes larguées au cours de 30 attaques aériennes; les assiégés ne disposent que d'un unique canon qui tirera environ 50 obus (toute la réserve). La vie dans le camp retranché s'organise, en conséquence, dans les sous-sols enfumés. L'alimentation est assurée mais rationnée, les chevaux étant abattus un à un. L'électricité est coupée; on s'éclaire avec des lampes fonctionnant à la graisse de cheval. Quatre médecins soignent et opèrent à la chandelle, sans anesthésie ni asepsie. Deux officiers et un civil accomplissent les actes religieux permis aux laïcs (funérailles et baptêmes). Enfin, les informations sont inexistantes : Radio Madrid est seule captée par l'unique poste radio et ses informations ne sont pas crédibles (la chute de l'Alcazar y est annoncée dès le 23 juillet puis le 28!). Toutefois, à partir du 17 août, radio Lisbonne est entendue, après ''bricolages''. Les assiégés savent ainsi qu'une colonne (l'armée d'Afrique de Franco) remonte du sud pour les délivrer. Par ailleurs, le 22, un avion nationaliste survole la forteresse et largue deux caisses de vivres et de médicaments ainsi qu'un message de Franco. Les 27 août et 6 septembre, il y a de nouveaux largages et, cette fois un message de Mola.

Ce dernier, en effet, au nord, après s'être emparé du col de Somosierra, pousse son dispositif vers le sud et, à partir du 6 août, Franco, qui a pu faire transporter des forces significatives en Andalousie, progresse vers le nord. La jonction se fait à Badajoz le 14 août. Franco, au lieu de percer vers Madrid décide de délivrer Tolède.

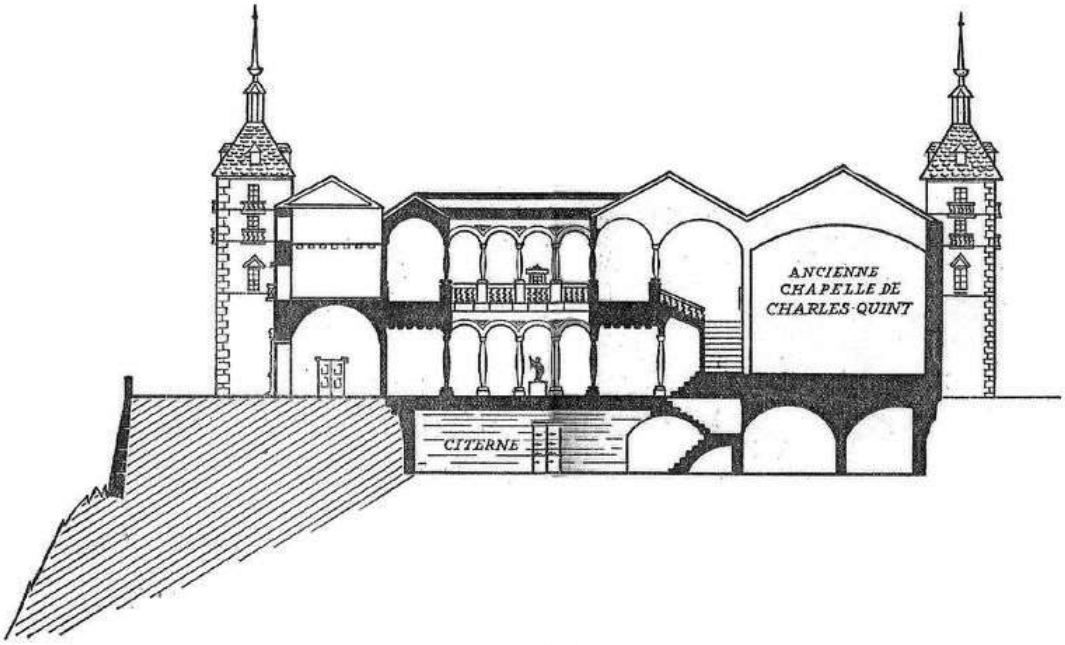

PLAN EN COUPE DE L'ALCAZAR

4/ 9 Septembre

Un officier républicain, le Commandant Vicente Rojo, est reçu, sur sa demande, par Moscardo. Il est porteur d'une offre de reddition garantissant la liberté pour les femmes, les enfants et les hommes de moins de 16 ans et un jugement pour les autres. Moscardo refuse et ajoute : «plutôt un cimetière qu'un fumier». Mais après l'entretien formel, Rojo rencontre des officiers de la garnison qu'il connaît tous et les vieux souvenirs remontent. Un de ses camarades propose à Rojo de rester avec eux. La réponse de ce dernier est caractéristique de l'ambiance : « Si je reste, ma femme et mes enfants seront assassinés ce soir à Madrid». On se sépare au cri collectif de ''Vive l'Espagne''. Rojo, toutefois transmettra une demande de Moscardo qui voudrait un prêtre pour la garnison.

5/ 11 Septembre

Ce prêtre, Don Enrique Vazquez Camarasa, chanoine magistral de la Cathédrale de Madrid, pénètre dans le bureau de Moscardo. En civil, il plaide pour une capitulation. Moscardo coupe court et demande la confession. Un petit nombre de confessions suivent, puis la messe. Personne ne songe à demander à Don Enrique de rester : les assiégés respectent le Prêtre mais méprisent l'homme[3].

6/ Course contre la montre et dénouement

Les nationalistes, partant de Badajoz le 23 août, progressent lentement mais inexorablement en direction de Tolède par la vallée du Tage ; le gouvernement de Madrid est déterminé à prendre l'Alcazar avant leur arrivée. Le bombardement ayant échoué, à partir du 15 août, des mineurs des Asturies creusent une galerie de 70 mètres et posent une charge de 5 tonnes de trilite[4] qui explose le 18 septembre à l'aube. Une brèche est ouverte par laquelle les miliciens républicains attaquent en masse : ils sont repoussés. Le 26 septembre, les nationalistes sont en vue de Tolède et neutralisent l'artillerie tirant sur la citadelle. Le 27 septembre, une nouvelle mine explose et permet un nouvel assaut qui échoue. Ce même jour à 20 heures 30 les Marocains et la Légion sont sous les remparts. Le 28, le Colonel Moscardo, rassemble et présente les combattants de la garnison, hirsutes et déguenillés, au Général Varéla en rendant compte : «Rien à signaler à l'Alcazar, mon Général». Ainsi se termine le siège de la forteresse du Cid!

Après

La junte des généraux nationalistes de Burgos accueille et intègre Franco à qui revient le mérite de cette libération. Ce même jour (28 septembre), Franco devient Généralissime et chef de l'état. Le 1er octobre, il se désignera lui-même Caudillo (titre datant de l'époque du Cid)[5]. La suite est connue : Franco est le souverain absolu de l'Espagne jusqu'à sa mort en 1975. Il a le grand mérite de choisir un successeur de valeur en la personne de Juan-Carlos qui fera entrer son pays dans l'Europe et y établira l'état de droit en gouvernant démocratiquement (les deux formations politiques qui sont au pouvoir, pendant son règne, par alternance électorale, sont, en fait, le centre droit et le centre gauche).

---

[3] Selon André Maury, dans ''Miroir de l'histoire'', de Juin 1961
[4] Vraisemblablement du trinitrotoluène
[5] Selon Olivier Launay et Jean Dumont, Historama, hors série n°4, 1er Trimestre 1976.

Brève histoire de l'église Saint-Vénérand à Laval

Séance privée à Laval le samedi 25 juin 2016
Compte-rendu par Nicole VILLEROUX
Crédit photos site internet www.laval53000.fr

Saint-Vénérand

L'église Saint-Vénérand constitue le joyau du faubourg du Pont de Maine à Laval. Jusqu'au XVe siècle ce quartier relevait de l'église de Saint-Melaine, située hors la ville, sur la route du Mans. Pour s'y rendre les paroissiens devaient faire plusieurs kilomètres, par tous les temps et de forts mauvais chemins.

Armes de Guy XV de Laval
Église_Notre-Dame de Vitré
Façade sud Transept

Le comte de Laval, Guy XV, autorisa la construction d'une église dans ce faubourg populeux qui comptait aussi des bourgeois enrichis par le blanchiment des toiles. C'est ainsi que le 16 mai 1485, la première pierre du nouvel édifice, fut posée. Le chantier dura jusqu'au milieu du siècle suivant.

L'église fut placée sous l'invocation de saint Vénérand, saint normand, vénéré à Acquigny dont le comte de Laval était aussi le seigneur. Les reliques du saint, données en 1484 au seigneur de Laval par l'abbé de Conches, furent transportées dans la chapelle provisoire élevée sur le chantier, en 1490 (événement rappelé sur un vitrail de la nef qui associe saint Melaine et saint Maxime à Vénérand).

Le clocher est élevé en 1497 et l'église est consacrée en 1522.

La façade de l'église présente deux parties bien distinctes : l'une en granit de style gothique à son déclin, celle qui la surmonte est en tuffeau, édifiée en 1566.

Les armoiries qui figurent sous la corniche du contrefort de droite sont celles de François de Laval, évêque de Dol de Bretagne, fils naturel de Guy XVI et d'Anne de l'Espinay.

Le chantier se poursuit en 1530 par l'allongement du choeur achevé en 1565.

Les familles fortunées de la paroisse ont eu coeur de contribuer à la décoration de leur église. En 1521, Jean Boullain, « marchant » fait réaliser (à Rouen?) la « grande vitre » qui orne le bras gauche du transept, consacrée à la Passion du Christ. Le marchand et son épouse sont représentés au bas de ce très beau vitrail. Dans le transept droit, un vitrail consacré à l'Ancien Testament est offert en 1525 par les héritiers de François de Launay.

En bas du vitrail, à gauche, Jean Boulain.

En bas du vitrail, à droite, Guillemine Touchard.

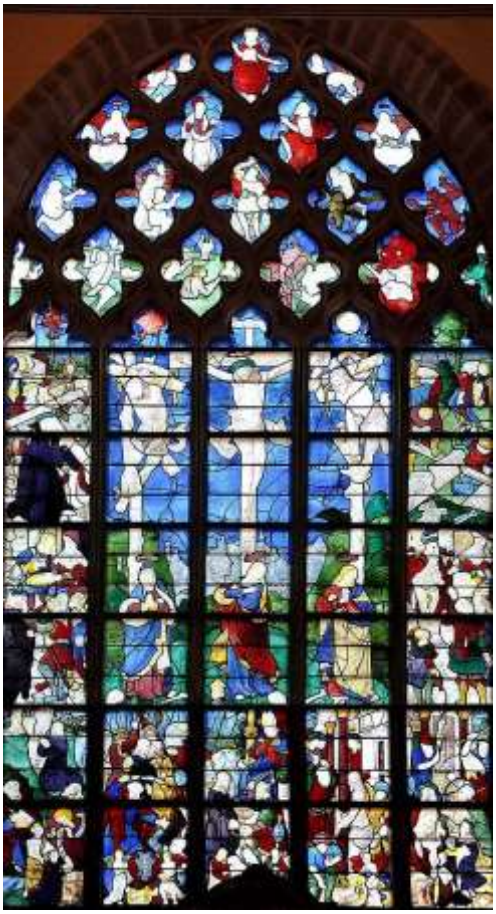

La « Grande Vitre » ornant le bras gauche du transept, est consacrée à la Passion du Christ

Un grand nombre de retables ornaient et ornent encore Saint-Vénérand. Dans le transept de gauche, celui de la Vierge date de 1610. Les autres furent réalisés au XVIIIe siècle : en 1732 retable de Saint Julien, ainsi que celui de Sainte Anne; 1743, retables de Saint Jean et Saint Joseph; 1748 celui de Notre Dame des Anges. Cette église compta jusqu'au XIXe siècle, onze retables; un certain nombre d'entre eux furent vendus à d'autres paroisses mayennaises.

Retable de saint Julien

Retable de Sainte Anne

Retable de Notre-Dame des Anges (1748)
Statues de Saint Pierre et de Saint Paul.

Une très belle terre cuite du Maine, Notre Dame de Bonne Encontre, (œuvre probable de Biardeau), venue de l'ancien Couvent des Dominicains, qui ornait autrefois la façade de l'église, a été placée dans la transept gauche ainsi que les statues de St Vénérand et de St Sébastien.

Une très belle toile peinte en 1618 par le peintre Jean Boucher de Bourges, consacrée à l'Annonciation, a été récemment restaurée et installée dans ce même transept.

La Vierge ici, contrairement à la tradition, ne baisse pas le regard mais le lève vers le Saint Esprit et l'ange Gabriel, agenouillé devant elle baisse les yeux tout en levant la main vers sa bouche pour la saluer.

Cette église présente également des éléments mobiliers sauvés de la destruction, durant la Révolution, par Charles d'Orlodot, curé assermenté, installé en 1791 à Saint-Vénérand. Au début de 1797, il est promu évêque du diocèse de la Mayenne et son église devient la première cathédrale de Laval jusqu'en 1802, année du Concordat qui redéfinit les diocèses et contraint à la démission les évêques en place. L'évêché de Laval est supprimé et Mgr de Pidoll est le nouvel évêque de deux départements : la Mayenne et la Sarthe.
Le maître verrier Michel Soutra, a réalisé en 2004, une très belle série de vitraux qui forment un bel ensemble avec les verrières historiées du XIXe siècle.

Nicole Villeroux

LES VOLONTAIRES FRANÇAIS DU PAPE

Intervention de Jean-Yves FRÉTIGNÉ
Séance privée de l'Académie du Maine
Salle du Conseil de la Mairie de Laval le 22 octobre 2016

1. Après l'expédition des Mille et la disparition du Royaume des Deux-Siciles, il apparaît évident que la prochaine étape de l'élan national italien est l'unification de la péninsule, avec Rome comme capitale. Face à cette menace, le pape Pie IX semble hésiter, dans le premier lustre de la décennie 1860, entre la stratégie prudente défendue par le cardinal Giacomo Antonelli (1806-1876) et celle plus offensive prônée par Xavier de Mérode (1820-1874). Tandis que le secrétaire d'État, un Romain de souche, en charge de la diplomatie pontificale depuis l'automne 1848, est attaché à préserver la situation avantageuse du Saint Siège en tant que petit État dont la sauvegarde de l'intégrité territoriale est garantie par le droit international, Xavier de Mérode, aristocrate belge, ancien officier qui s'est illustré durant la campagne d'Algérie, conseiller influent du Saint Père, se fait le héraut d'une ligne intransigeante et belliqueuse. Si Antonelli déplore l'affaiblissement de l'Autriche après l'échec de la paix de Zurich, il entend toutefois ménager Napoléon III et réprouve donc les imprudences des catholiques français intransigeants, solidaires des idéaux du légitimisme et donc grandement critiques, pour ne pas dire hostiles, à l'égard de la politique étrangère de l'Empereur des Français.

Xavier de Mérode fonde en revanche son espoir de renouvellement et de modernisation de l'armée pontificale sur l'arrivée massive de volontaires. Il en appelle donc à une mobilisation des catholiques européens. Son objectif est de faire des troupes pontificales une véritable armée et non des bataillons seulement prêts à la parade ou jouant le rôle de médiocres auxiliaires de police. Malgré l'opposition du secrétaire d'État et de la curie, il obtient de Pie IX d'être nommé pro-ministre de la Guerre le 21 avril 1860, une fonction indépendante de la Secrétairerie d'État.

Monseigneur de Mérode trouve dans le général Louis Christophe Léon Juchault de La Moricière (1806-1865) l'homme qu'il faut pour réorganiser cette armée alors composée de six cents hommes, mal encadrés, mal vêtus et indisciplinés, comme en témoigne cette anecdote : ils sont disposés à se livrer à l'entraînement si le temps reste beau ! Mais la réorganisation, qui suppose que les officiers supérieurs prennent enfin le pas sur les *Monsignori* n'est qu'un des deux volets de la stratégie de Xavier de Mérode. Le second est de porter les troupes pontificales à vingt-cinq mille hommes. La conscription étant impossible puisqu'elle est considérée comme une mesure révolutionnaire, il faut donc enrôler les volontaires. Des bureaux de recrutement s'ouvrent alors en Autriche, en Suisse, en France, en Belgique, en Irlande… et jusqu'aux Etats-Unis et au Canada.

La Révolution de 1848, la deuxième guerre d'Indépendance italienne et le *Rivolgimento* entraînent, par réaction, une mobilisation sans précédent des catholiques européens en faveur du Pape, mobilisation qui prend la forme de dons en argent[6] et en hommes. Parmi les volontaires français, un groupe, conduit par le petit-fils de l'insurgé vendéen Cathelineau, réclame le droit de choisir ses officiers, de porter son propre uniforme et de se désigner comme Croisés de Cathelineau. Mais La Moricière refuse tout régime d'exception. Au printemps 1860, les efforts de ce dernier commencent à porter leurs fruits

[6] Le principal moyen pour la papauté de récolter l'argent de ses fidèles partisans dans l'Europe entière est le Denier de Saint Pierre, une œuvre fondée pendant la Révolution romaine de 1848, sur l'initiative de Montalembert, pour fournir des subsides à Pie IX alors exilé à Gaète. Ce denier de Saint Pierre est réactivé à partir de 1859. Les dons affluent, en particulier dans les villes cléricales, mais se révèlent insuffisants pour couvrir les frais de fonctionnement de la papauté et en particulier ceux de son armée. L'Etat de l'Eglise doit donc recourir à l'emprunt et à des souscriptions.

puisque les troupes pontificales comptent dix-huit mille hommes, mieux armés, et mieux disciplinés, car ils sont désormais étroitement encadrés par des officiers et jugés par des tribunaux militaires qui n'existaient pas jusqu'alors.

Parmi les bataillons de cette armée, se distingue celui des tirailleurs franco-belges sous les ordres du vicomte Louis de Becdelièvre, capitaine dans l'armée française, ayant servi en Algérie, en Crimée et, deux années durant, dans le corps d'occupation de Rome. À Castelfidardo - *il combattimento di Loreto* pour les Pontificaux – puis à Ancône, les deux tiers des hommes composant ce bataillon sont tués ou grièvement blessés. C'est le plus lourd tribut payé avec celui du bataillon des volontaires irlandais Saint Patrick.

Si la défaite du combat de Lorette désespère La Moricière qui retourne vivre dans son château breton pour ne plus jamais revenir à Rome, Castelfidardo n'entraîne pas un tarissement du nombre des volontaires mais, tout au contraire, multiplie leur nombre. C'est l'héroïque bataillon des tirailleurs franco-belges du capitaine Becdelièvre qui sert de noyau autour duquel s'agrège un nouveau groupe de volontaires qui prend le nom de Zouaves pontificaux.

2. Le bataillon des Zouaves - leur nom vient de la tribu berbère des Zwawa - est formé au lendemain de la prise d'Alger par les Français. Un arrêté du général Clausel, le 1er octobre 1830, confirmé par une ordonnance royale du 21 mars 1831, entérine officiellement cette appellation désignant à l'origine des troupes d'infanterie légère composées d'auxiliaires indigènes – principalement des Kabyles. Sur ce modèle sont créés des bataillons de Zouaves français qui participent à la conquête de l'Algérie, à la guerre de Crimée, à la campagne d'Italie de 1859 et, enfin, à la guerre franco-prussienne de 1870-71. Leur popularité devient très rapidement impressionnante. Tout y concourt : l'intrépidité et le courage de ces hommes mais aussi leur relative indiscipline en temps de paix, sans oublier leur costume d'inspiration orientale qui fit dire à l'un des cardinaux de la curie : « C'est bien une idée de Français d'habiller en musulman les soldats du Pape »[7]. Leur image est à jamais gravée dans la pierre sous le pont de l'Alma à Paris : la bataille d'Alma, en Crimée, étant un des lieux de leurs exploits. Leur popularité est si grande qu'elle dépasse rapidement les frontières géographiques et politiques comme en témoigne le fait que le nom de "zouave" soit attribué de manière contemporaine aux partisans du pape et à certains volontaires garibaldiens, en particulier ceux originaires de Calabre : les *Zuavi calabresi* du major Falcone.

Le bataillon des Zouaves pontificaux voit officiellement le jour le 1er janvier 1861. Il est élevé au rang de régiment six ans plus tard, jour pour jour : il compte alors deux bataillons de six compagnies plus une de dépôt. En 1869, ce corps compte quatre bataillons de six compagnies et quatre de dépôt. En 1870, on dénombre environ trois mille Zouaves. Ce chiffre représente, à lui seul, un cinquième de l'armée pontificale. Si les engagements dans les Zouaves ne se sont jamais taris, on distingue toutefois clairement trois périodes. De 1861 à 1865, leur nombre reste relativement modeste,

[7] L'uniforme des Zouaves pontificaux comprend « une courte veste à soutaches rouges au col dégagé, un grand pantalon bouffant retenu par une large ceinture rouge et un petit képi à visière carrée. Pour être moins visible de loin, la couleur du drap n'était plus rouge, comme chez les Zouaves d'Afrique, mais gris bleuté. L'uniforme était identique chez les officiers à l'exception des soutaches qui étaient noires et des galons en arabesques d'or. Les boutons de cuivre portaient gravées la tiare et les clefs croisées de saint Pierre. Les jambes étaient recouvertes de molletières jaunes pour la troupe. Seuls les officiers portaient des bottes. L'habillement était complété par un manteau à capuchon couramment appelé collet ou caban » : Jean Guénel, *La dernière guerre du pape. Les zouaves pontificaux au secours du Saint Siège 1860-1870*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998, p. 51.

L'uniforme des Zouaves pontificaux est donc imité plus qu'il n'est copié sur celui des Zouaves de l'armée française.

puisque il oscille entre trois cents et six cents hommes. Après la Convention de septembre 1864, leur effectif augmente considérablement pour atteindre environ trois mille deux cents hommes en 1867. Enfin, après cette date, il connaît une baisse jusqu'en 1870.

Bien que le nom de Zouaves pontificaux soit associé à la France, les volontaires français n'y sont pas majoritaires et n'occupent que la deuxième place derrière les Hollandais et devant les Belges. Parmi les engagés, on trouve encore des Italiens, presque tous Romains ou Napolitains, des Suisses, des Irlandais, des Prussiens, des Bavarois, des Polonais, des Anglais, des Écossais, des États-uniens, un Péruvien, un Chilien, un Équatorien, deux Brésiliens, dix-sept Maltais, un Abyssin, un Turc, un Marocain, un Indien de Madras et un nombre important de Canadiens… Mais sur les cent soixante-dix officiers, cent onze sont français et vingt-cinq sont belges. Si le commandant en chef des Zouaves est le colonel Joseph Eugène Allet (1814-1878), un militaire suisse au service du pape depuis 1832, la figure la plus illustre est le chef de bataillon Athanase de Charette de La Contrie (1832-1911), petit neveu du chef de l'insurrection de Vendée. Fils d'une fille illégitime du duc de Berry et d'un pair de France qui avait pris les armes en 1815 puis en 1832 pour la cause des Bourbons, Athanase de Charette suit le parcours par excellence d'un militant du légitimisme : élève à l'Académie militaire de Turin, il est officier du duc de Modène lorsqu'on le retrouve combattant à Castelfidardo.

« On dirait une liste d'invités à un bal de Louis XIV », cette saillie du général Cialdini pour décrire l'État major des Zouaves pontificaux traduit la surreprésentation de la noblesse dans les rangs des engagés français. Toutefois, il serait erroné d'imaginer que les Zouaves soient tous pourvus d'un blason. Les engagés flamands et hollandais appartiennent presque tous aux classes populaires et bien des volontaires français sont des fils de paysans. En revanche, comme en témoigne la carte reproduite en annexe, les zouaves pontificaux sont originaires des terres du légitimisme catholique, la Bretagne, le Maine et l'Anjou (quarante pour cent des Zouaves pontificaux), le Sud-est et enfin le Nord. À elle seule, la Loire inférieure – actuellement le département de Loire Atlantique – représente douze pour cent des engagés dans les rangs des Zouaves.

Cette simple approche sociologique et géographique, qu'il conviendrait d'affiner, montre que les motivations qui poussent un jeune Français à s'enrôler dans le corps des Zouaves pontificaux sont avant tout théologico-politiques. Combattre au service du Saint Père relève de l'esprit de Croisade. Pour l'abbé légitimiste Jules Delmas, les Zouaves participent à la *Neuvième Croisade* comme l'indique sans ambages ce titre qu'il donne à l'ouvrage qu'il publie en 1881. Même son de cloche, si l'on peut dire, sous la plume d'Antonio Bresciani, le jésuite génois à l'origine de la cabale contre le jeune Mazzini et l'auteur du tristement célèbre pamphlet *Le Juif de Vérone*[8], dans son essai publié en 1861 : *Olderico, ovvero il zuavo pontificio.* L'esprit de croisade, qui appelle le martyre, s'accompagne toujours de convictions légitimistes se traduisant par une affection pour les Bourbons et, en particulier, pour François II de Naples, par le dénigrement systématique des aspirations nationales des patriotes italiens et, enfin, par une critique de plus en plus ouverte contre la diplomatie de Napoléon III.

Arrivés à Rome le plus souvent aux frais du Denier de Saint Pierre après avoir bénéficié des réductions octroyées par la Compagnie des chemins de fer et par la Compagnie des messageries impériales, les Zouaves débarquent à Civitavecchia d'où ils gagnent leur garnison située, selon les moments, à Agnani, à Rome, à Marino, à Frascati ou encore à Velletri. Jusqu'à Mentana, leur rôle militaire est très peu significatif. Afin de lutter contre l'inaction et la morosité de la vie de caserne, les Zouaves sont mobilisés pour combattre les brigands dans la région de Frosinone et dans celle de Velletri. En revanche, la garde des frontières est longtemps assurée par les seules troupes françaises épaulées par les

[8] Jean-Yves Frétigné, *Giuseppe Mazzini. Père de l'unité italienne*, Paris, Fayard, 2006, p. 77 et 326.

deux divisions de l'armée pontificale : la première, commandée par le général suisse de Courten, protège la frontière méridionale et la seconde, sous les ordres du colonel romain Zappi, la frontière septentrionale. Aussi, la vie quotidienne est-elle d'abord et avant tout marquée par la vie religieuse. Jean Guénel a reproduit un document intéressant rédigé en néerlandais, en italien et en français : *La lista dei peccati per confessari in caso di necessità a un sacerdoto che non capisce la lingua. Il numero si indica colle dita* comprenant vingt-et-un péchés précédés d'un numéro qu'il suffit d'indiquer au prêtre afin qu'il indique la pénitence (voir doc. reproduit en annexe).

La monotonie de cette vie de caserne n'est rompue que par des visites à Rome. Sans surprise, les Zouaves pontificaux sont d'abord intéressés par la Rome paléochrétienne, celle des basiliques de l'Aventin, celle des catacombes, celle du Colisée, beaucoup plus que par celle du passé romain, dont Alfred de Musset avait déploré la disparition et l'absorption par la Rome des papes :

> « Tu l'as vu ce fantôme altier
> Qui jadis eut le monde entier
> Sous son empire
> César dans sa pourpre est tombé
> Dans son petit manteau d'abbé
> Sa veuve expire »[9].

Des *mémoires* des Zouaves, il ressort que leur vie sociale se développe surtout entre eux car leurs relations avec les élites romaines, comme avec les autorités françaises, c'est-à-dire le corps d'occupation et le personnel diplomatique, sont empreintes de froideur. Sans doute sont-elles plus chaleureuses avec leurs compatriotes servant dans les autres corps de l'armée pontificale : les Français sont particulièrement bien représentés dans l'artillerie et dans les dragons. La relative importance de leur solde leur vaut sans doute des jalousies et explique, en partie, l'épithète méprisante de mercenaires apatrides dont les gratifient leurs ennemis.

3. La Convention de septembre 1864 constitue assurément un tournant dans l'histoire des Zouaves pontificaux. Avant même que les troupes françaises eurent commencé leur retrait au début de 1866 – il est terminé en décembre de la même année –, il est évident que le jeune Royaume d'Italie s'engage à défendre l'intégrité territoriale de l'État de l'Église et à combattre l'aile radicale du Risorgimento qui juge nécessaire que Rome devienne *hic et nunc* la capitale de l'Italie unifiée. La politique de réorganisation et de réarmement prônée par Mgr. de Mérode se révèle donc désormais moins nécessaire, d'autant qu'elle est jugée trop onéreuse au regard de l'état déplorable des finances pontificales. La position de de Mérode se trouve encore fragilisée par la mort, le 10 septembre 1865, de son plus fidèle soutien, le général de La Moricière qui décède dans son château de Prouzel. Dix jours plus tard, Pie IX démet Mgr. Mérode de sa fonction de pro-ministre de la Guerre avant de le nommer, six mois plus tard, archevêque de Mélitène, *in partibus infidelium.* Il est remplacé par le général badois Hermann Kanzler (1822-1880), un militaire ayant fait toute sa carrière dans l'armée pontificale.

Si ce changement de conjoncture provoque la disgrâce de Mérode, il se révèle favorable pour les Zouaves. Comme son prédécesseur, Kanzler les considère comme un corps d'élite au point de leur confier le soin de garder la frontière avec la province napolitaine. Bien que le recrutement des volontaires irrite les chancelleries européennes qui pensaient avoir trouvé une solution diplomatique viable avec la Convention de septembre, le mouvement ne se tarit pas. Au premier chef, le corps des Zouaves en bénéficie puisque leur nombre est quasiment multiplié par deux entre 1865 et 1867.

[9] Poème *À mon frère*, de mars 1844, faisant parti du recueil *Les poésies nouvelles*.

Bien que Napoléon III ait parfaitement conscience que la ferveur pour le Pontife-roi est solidaire dans l'esprit de ses compatriotes de celle en faveur du légitimisme, il n'empêche pas frontalement cette vague d'engagements mais cherche plutôt à la limiter et à l'encadrer. Ainsi, les jeunes hommes dont le nom a été tiré au sort pour faire leur service militaire peuvent être rachetés, comme il est de coutume, puis s'engager dans le corps des Zouaves mais il est alors stipulé que leur engagement auprès du Souverain pontife devra au moins durer sept ans. De plus, pour répondre aux attentes anxieuses de l'élite conservatrice et cléricale française, l'Empereur décide, à l'automne 1866, la création d'un nouveau corps expéditionnaire destiné à défendre l'État pontifical. Ce corps, qui est souvent désigné comme la Légion d'Antibes car son bureau de recrutement est installé dans cette ville, est rapidement incorporé dans l'armée pontificale où il prend le nom de Légion romaine. Pour des raisons pécuniaires, la Légion romaine ne comprendra jamais plus de mille hommes, pour les deux tiers d'origine belge car ce pays est le seul où le gouvernement ne met aucun obstacle au volontariat.

Si les légionnaires français sont originaires d'autres régions que celles ayant donné naissance aux Zouaves pontificaux, puisqu'ils proviennent majoritairement de Paris et de l'Alsace, et s'ils appartiennent sociologiquement aux classes populaires et moyennes urbaines, l'entente entre ces deux familles de volontaires est bonne. Toutefois, il est intéressant de souligner que les officiers de la Légion italienne entretiennent de bonnes relations avec les autorités françaises car leur attachement au Pape s'accompagne d'une fidélité au régime impérial.

4. La bataille de Mentana est la première heure de gloire militaire des Zouaves pontificaux, la seule sur le sol italien. Cet affrontement est précédé de heurts violents avec les volontaires garibaldiens italiens. Le premier Zouave pontifical qui meurt au combat est le Hollandais Nicolas Heycamp, mortellement blessé par la balle d'un Garibaldien, le 7 octobre 1867, au sud d'Orvieto[10]. Douze jours plus tard, à Montelibretti, dix-sept Zouaves perdent la vie et dix-huit sont blessés après avoir chargé les troupes commandées par Menotti Garibaldi. Lors de la bataille de Mentana, le 3 novembre 1867, les mille cinq cents Zouaves constituent à eux seuls la moitié de l'armée pontificale[11] engagée dans un affrontement disproportionné contre trois fois plus d'adversaires : les Garibaldiens sont alors environ dix mille. Dans ces conditions, Kanzler est dans l'obligation de réclamer le soutien des troupes françaises commandées par le colonel de Polhès. Sur les trente morts dans les rangs de l'armée pontificale, les Zouaves laissent vingt-quatre des leurs au champ d'honneur. Leur courage est salué par tous, à commencer par les officiers français qui se découvrent à leur passage lors du défilé triomphal qu'ils font à Rome, le 6 novembre, devant toutes les personnalités de la Ville éternelle ainsi qu'en présence du roi déchu de Naples. La médaille commémorative de Mentana, gravée à la demande de Pie IX, leur est alors conférée.

Mais Mentana se révèle vite une victoire ambiguë :

> « Épisode peu significatif sur le plan militaire, le combat de Mentana revêt une immense importance politique et diplomatique. Il assure à l'État pontifical un répit de trois années, qui permettra au Saint Siège de convoquer à Rome le premier concile du Vatican et de proclamer le dogme de l'infaillibilité pontificale (…) conçu comme la garantie absolue, sur le plan ecclésiologique, contre tout effondrement de la souveraineté temporelle des papes. Il retire à la

[10] Comme pour beaucoup de régiments de l'époque, la mortalité des Zouaves pontificaux a pour première cause la maladie. Suivant les calculs de Jean Guénel, 78% de la mortalité des Zouaves s'expliquent par la maladie : le choléra, la variole, la typhoïde, la malaria. Seuls 14% sont morts au combat, enfin 8% ont été tués dans des attentats.

[11] On compte aussi cinq cents hommes de la Légion romaine.

France en Italie tout le bénéfice politique et les sympathies nées de son intervention contre l'Autriche au côté du Piémont en 1859, et la prive d'un allié potentiel dans son prochain conflit contre la Prusse. Il suscite enfin un immense trouble religieux parmi les catholiques : car le vicaire du Christ a fait couler le sang pour préserver son territoire ; et l'État pontifical compte en 1870 une armée permanente de treize mille hommes pour une population d'environ sept cent mille habitants, soit un soldat pour cinquante-trois habitants – ce qui, dans la même proportion, équivaudrait à une armée permanente de six cent mille hommes en Italie et de plus d'un million en France, transformant l'État ecclésiastique en une autre Prusse ou un autre Piémont, sans lui conférer néanmoins le moindre espoir de contrebalancer efficacement la puissance italienne. Malgré l'afflux des volontaires, la signification militaire de la présence des Zouaves pontificaux tend ainsi à perdre sa signification matérielle au profit de la mobilisation de l'Église autour du Pontife. Les « merveilles » du chassepot vont céder le pas à la revendication ecclésiologique du Pape-Martyr »[12].

En juillet 1870, Napoléon III décide de retirer les dernières troupes françaises stationnées à Rome. Le 6 août, le rapatriement est terminé. Si certains Zouaves regagnent la France, ils sont moins nombreux à le faire de leur plein gré que les légionnaires d'Antibes, le gouvernement impérial les a laissés libres de leur choix. Pour sa part, Athanase de Charette en appelle à de nouveaux volontaires pour venir grossir les rangs des défenseurs du Saint Siège. L'appel est entendu. Mais l'armée pontificale, qui s'est concentrée sur la défense de Rome placée en état de siège, ne peut offrir qu'une résistance symbolique face aux soixante-dix mille soldats de l'armée italienne. Le 19 septembre 1870, Pie IX fait sa dernière sortie romaine. Il se rend à la Scala Santa qu'il gravit à genoux. Présent, le colonel de Charette lui demande de bénir les Zouaves pontificaux, ce que le Souverain pontife fait à voix haute et claire. Le 20 septembre 1870, après une heure de combats, le cessez-le-feu est proclamé à 10 heures 30 du matin en vertu de l'ordre donné la veille, par Pie IX en personne au général Kanzler :

« En ce qui concerne la durée de la défense de Rome, je suis obligé de vous ordonner qu'elle consiste en une protestation afin de constater la violence qui nous est faite et rien de plus, c'est-à-dire d'ouvrir des négociations pour la reddition au premier coup de canon », les derniers mots sont remplacés dans l'après-midi du 19 par « dès l'ouverture de la brèche »[13].

Sur les seize Pontificaux tués au combat dans cette ultime résistance, onze sont encore des Zouaves. En vertu de l'article III de *l'acte de capitulation*, signé le 20 septembre 1870, stipulant que « toutes les troupes étrangères seront licenciées et aussitôt rapatriées par les soins du gouvernement italien qui les renverra dès demain par chemin de fer aux frontières de leurs pays (…) », les Zouaves pontificaux sont conduits, le plus souvent sans ménagement, dans différentes casernes, puis regroupés en bivouacs sur la place Saint Pierre. Pouvaient-ils rêver meilleur endroit pour recevoir l'ultime bénédiction du Pape, le 22 septembre, au petit matin ? Mais leur immense clameur de joie à l'apparition de Pie IX, suivie de cris de désespoir, est couverte par les applaudissements des Romains qui accueillent le général Cadorna. La roue de l'Histoire a définitivement tournée. Malgré la protestation de Nino Bixio, l'armée italienne présente toutefois les honneurs aux vaincus de l'armée pontificale. Le 22 septembre, les Zouaves pontificaux français embarquent à Civitavecchia, sur la frégate *L'Orénoque.* Malgré la tristesse qui les étreint, ils connaissent un sort plus enviable que leurs compagnons de combat belges et hollandais,

---

[12] Philippe Boutry, « Les zouaves pontificaux », dans Philippe Levillain (sous la dir. de) *Dictionnaire historique de la papauté,* Paris, Fayard, 1994, p. 1748.

[13] Cité par Catherine Brice, *Histoire de Rome et des Romains de Napoléon Ier à nos jours*, Paris, Perrin, 2007, p. 164.

dont le périple pour regagner leurs pénates, via Côme, la Suisse et l'Allemagne, est beaucoup plus long, douloureux et périlleux. Débarqués à Toulon, les Zouaves pontificaux ont encore une guerre à livrer, cette fois sur le sol français.

6. Dans un premier temps, le gouvernement français ne sait que faire de ces hommes qu'il décide seulement de transférer à Tarascon où ils réussissent à survivre de la charité organisée par le comité pontifical marseillais. Le désespoir gagne alors nombre d'entre eux. Malgré leur promesse de combattre ensemble, sous la même bannière[14], au service de la France, beaucoup décident de regagner leur foyer ou de s'engager à titre individuel dans l'armée régulière française. Ils ne sont que trois cents, soit un peu moins de la moitié du corps expéditionnaire débarqué à Toulon, à se retrouver à Tours, où réside alors le gouvernement de défense nationale qui reçoit le colonel de Charette le 30 septembre 1870. Les trois cents hommes qui l'accompagnent sont toutefois les soldats les plus vaillants et les plus expérimentés et la quasi-totalité des officiers et sous-officiers. Le gouvernement, qui ne peut refuser l'aide de tels combattants, accepte qu'ils forment un corps indépendant et qu'ils puissent rejoindre Rome à l'appel du Souverain pontife. Ce nouveau corps franc prend alors le nom de Légionnaires des Volontaires de l'Ouest.

Charette ne ménage pas ses efforts pour renforcer ses troupes. Grâce à ses officiers qu'il envoie en Bretagne, en Vendée et dans le Midi pour y organiser le recrutement, les défections de Tarascon sont comblées dès la mi-octobre. Les Volontaires de l'Ouest s'illustrent dans plusieurs combats, en particulier à la bataille de Patay et à celle de Loigny. Leur héroïsme est reconnu de tous. Il leur vaudra de porter leur propre uniforme, d'être équipés des fusils les plus modernes, de pouvoir puiser largement dans les réserves de l'intendance et de voir leur chef, Athanase de Charette, promu au rang de général. Après avoir participé aux tout derniers combats autour des collines d'Auvours, à l'est du Mans, ils terminent la guerre, repliés en bon ordre, derrière la Mayenne. Seul corps franc non licencié après la signature des préliminaires de paix le 1er mars 1871, les Volontaires de l'Ouest ont pour mission de monter à Paris pour réprimer la Commune.

Toutefois, « Thiers, à défaut de contrer les partisans de la manière forte (soucieux que l'émeute soit rapidement brisée au nom de la défense de l'ordre social), a tenu à ne pas laisser se répandre dans l'opinion l'idée que la nouvelle armée régulière était entièrement dévouée à la réaction. Si bien que lorsque se présentèrent à Versailles les quelques volontaires qui se réclamaient de la tradition monarchiste et cléricale, ils furent courtoisement orientés vers des voies de garage. Les Bretons de Cathelineau furent laissés sans armes à Rambouillet et les Volontaires de l'Ouest de Charette, pour la plupart issus du corps des Zouaves pontificaux, furent expédiés à Rennes où ils entretinrent des rapports tendus avec la population de la ville »[15].

L'offre plus qu'honorable du nouveau ministre de la Guerre, le général de Cissey, qui propose à Charette de transformer la légion des Volontaires de l'Ouest en un régiment de l'armée régulière avec les privilèges de conserver son uniforme et de confirmer tous les officiers et sous-officiers dans leurs grades actuels, est toutefois refusée par les hommes de Charette car ils restent avant tout des Zouaves pontificaux, c'est-à-dire des volontaires au service du Souverain pontife. Aussi, la légion des Volontaires de l'Ouest, ex-corps des Zouaves pontificaux, est-elle licenciée le 13 août 1871.

« Nouveaux croisés », « mercenaires apatrides », cette épithète et cette injure qui servent à désigner les Zouaves pontificaux font écho à celles utilisées pour désigner les partisans de Garibaldi, « ennemis de la civilisation » pour les uns et « paladins de la liberté » pour

[14] Le 25 septembre, sur la frégate *L'Orénoque*, les Zouaves se sont partagé leur drapeau que le capitaine de Fumel avait caché dans les plis de sa ceinture.

[15] Pierre Milza, *L'année terrible. La Commune mars-juin 1871*, Paris, Perrin, 2009, p. 309.

les autres. À nos yeux, ces formules n'ont pas seulement une valeur polémique ou laudative, au service de la légende noire ou de la légende dorée des Garibaldiens et des Zouaves pontificaux, mais traduisent l'esprit du volontariat, c'est-à-dire de l'engagement corps et âme, au service d'un idéal.

Mais « tout commence en mystique et finit en politique ». Charles Péguy désignait par cette belle expression la dégradation du combat pour les idéaux en une lutte politicienne – il avait en tête l'affaire Dreyfus et ses suites. Mais cette perte de la mystique en politique ne prend pas la même forme chez les Garibaldiens et chez les Zouaves pontificaux. L'évolution des premiers, à commencer par Garibaldi en personne, est bien connue et l'on pourrait la résumer par une tentative de démocratiser le régime politique italien en évitant le double écueil de la compromission avec la classe politique au pouvoir et celui de la fuite en avant vers des solutions utopiques[16]. Il n'en va pas de même pour les Zouaves pontificaux.

Après la démobilisation du 13 août 1871, nombre d'entre eux reprennent la vie civile. Il est significatif de préciser que quatre-vingt dix-neuf ex-zouaves pontificaux prononcent des vœux monastiques. D'autres se lancent dans la vie politique locale. Après la mort du colonel Allet, en 1878, Charette, qui est déjà la figure la plus charismatique, devient le commandant honoraire des survivants du régiment. Toutefois, son mariage, en octobre 1877, avec Antoinette Polk, une femme de bonne famille, petite-nièce de James Knox Polk, onzième président des États-Unis, mais qui est de confession protestante, provoque un séisme dans les consciences des Zouaves et de leurs descendants figées dans la foi intransigeante du catholicisme. Aussi, le nonce du pape trouve-t-il un prétexte pour ne pas être présent à la grande cérémonie du 28 juillet 1885 qui réunit huit cents personnes pour célébrer les noces d'argent du régiment. À l'heure du Ralliement, la volonté farouche de Charette de transformer l'amicale des anciens Zouaves pontificaux en une officine pro-monarchique apparaît comme une tentative réactionnaire désespérée, finissant par prendre les traits d'une dérive sectaire, alors que le régime républicain est solidement enraciné en France.

À partir de 1892, Charette crée *L'Avant-garde*, un bulletin bimensuel qui paraît régulièrement jusqu'en 1932 avec pour seule interruption les années de la Grande Guerre. Cette brochure, qui traduit la fidélité à un idéal légitimiste et ultramontain, porte le témoignage d'une idéologie qui se sclérose et qui ne pouvait trouver d'écho ni auprès des bonapartistes ni auprès des républicains qui n'avaient aucun intérêt à entretenir le souvenir des exploits des Zouaves pontificaux. Toutefois, en plus de l'abondante littérature en grande partie hagiographique sur l'épopée des Zouaves pontificaux, il existe plusieurs témoignages artistiques célébrant la défense leur culture politique contre-révolutionnaire. L'exemple le plus connu est la vaste mosaïque réalisée entre 1911 et 1923 qui :

> « (…) tapisse le fond du chœur de l'église du Sacré-Cœur de Paris et représente un Christ en majesté entouré de nombreux personnages. Cependant, peut-être (les visiteurs) sont-ils surpris de trouver parmi eux le général de Sonis et le général de Charette élevant la bannière de Loigny. Certes, la raison de leur présence est avant tout religieuse. C'est de Sonis qui, avant la bataille, a demandé à Charette de déployer devant le régiment des Zouaves la bannière du Sacré-Cœur. C'est Charette qui, en mai 1871, a consacré son régiment au Sacré-Cœur dans la chapelle du séminaire de Rennes. Sans doute aussi les auteurs de

[16] Giuseppe Monsagrati, « Les labyrintes du Général Garibaldi et les nœuds de la politique après l'Unité », dans Jean-Yves Frétigné et Paul Pasteur (sous la dir. de), *Giuseppe Garibaldi. Modèle et contre-modèle*, Rouen, Presses de l'Université de Rouen et du Havre, à paraître en 2011 et Jean-Yves Frétigné, « Garibaldi, i garibaldini, la politica ed il positivismo », dans Cristina Vernizzi (sous la dir. de), *Garibaldi in Piemonte tra guerra, politica e medicina*, Novara, Istituto per la storia del Risorgimento italiano-Comitato di Novara, 2008, p. 53-74.

cette mosaïque ont-ils voulu rendre hommage aux héros de Patay et de Loigny. Mais comment justifier, à côté, les figures de Louis XVI, le roi martyr accompagné de sa famille et de son confesseur, celle de Pie IX, le pontife martyr qui, il est vrai, a contribué à répandre le culte du Sacré-Cœur, et surtout celle de Louis Veuillot, ardent apologiste du pouvoir temporel qui tient à la main une carte de l'Italie ? Il semble qu'en plein XXe siècle on ait encore fait l'amalgame entre la dévotion au Sacré-Cœur, la défense du pouvoir temporel et la fidélité monarchique »[17].

Moins connus, mais tout aussi représentatifs de cette idéologie associant fidélité à la patrie et fidélité au pape dans une perspective antirévolutionnaire et une nostalgie pour l'Ancien Régime à peine voilée, sont les vitraux, posés le plus souvent dans les années courant entre 1880 et 1900, dans les églises et chapelles des départements de l'ouest de la France, anciennes terres de l'insurrection vendéenne et de la chouannerie, longtemps de sensibilité plus légitimiste et plus cléricale que le reste de la France[18]. Le thème dominant, presque toujours représenté, est celui de la fraternisation entre les Volontaires de l'Ouest guidés par de Charette et les soldats mobiles de l'armée française conduits par le général de Sonis, réunis les uns et les autres autour de la figure tutélaire de Jeanne d'Arc et de la bannière du Sacré-Cœur (voir documents iconographiques en annexe).

Mais plutôt que de terminer sur ces images un peu trop saint-sulpiciennes pour notre goût contemporain, nous préférons rapporter, à la suite de Jean Guénel, cette curieuse mais belle rencontre du destin entre Costanto Garibaldi mortellement blessé sur le front de la Meuse en janvier 1915, soigné – en vain mais avec dévouement – par le médecin Pierre Arsac, le fils d'un Zouave pontifical, se rappelant, peut-être, que volontaires garibaldiens et volontaires de l'Ouest avaient déjà combattu ensemble pour la France en 1870.

Jean-Yves Frétigné

Le Pape PIE IX soutenu par
l'allégorie de l'église militante et un zouave

Fête-Dieu

[17] Jean Guénel, *op. cit.* p. 175.
[18] Michel Lagrée, « Les zouaves pontificaux », dans *Religion et cultures en Bretagne, 1850-1950*, Paris, 1992, p. 158-165.

Carte de la naissance du Royaume d'Italie (juillet 1859 – mars 1861)

Cat. 250. Gioacchino Altobelli, Pie IX célébrant la messe au camp d'Hannibal, 1868.

Gioacchino Altobelli,
PI IX célébrant la messe au camp d'Hannibal, 1868

Cat. 249. Gioacchino Altobelli, Zouaves pontificaux, 1868.

Gioacchino Altobelli,
Zouaves pontificaux, 1868

Marie-Alexandre Alophe
Groupe de zouaves victorieux à Solférino
mise en scène 1859 BNF-1

Gioacchino Altobelli
Reconstitution de l'assaut des barricades et de la brèche de Porta Pia
1870 Milan Archives de la photographie

Vitraux de l'église
de Campbon

Vitraux de Champéon - détail

Vitraux de la Guerche de Bretagne - détail

ALBERT ÉCHIVARD,
UN ARTISTE SARTHOIS (1866-1939)

Par Didier BÉOUTIS de l'Académie Du Maine
Séance Privée, Au Mans, Samedi 11 Février 2017

Didier Béoutis évoque la vie et les états de services d'Albert Échivard, dont il a publié la biographie il y a quelques mois (*Albert Échivard (1866-1939), un artiste sarthois, peintre sur verre et homme de lettres*, 2016, éd. I.T.F.)

Né au Mans, en 1866, dans une famille modeste de jardiniers, orphelin de père à 5 ans, Albert Échivard manifeste très jeune des talents pour le dessin et un intérêt pour l'histoire de sa province. Sa mère le place en apprentissage à l'Atelier de vitraux du Carmel du Mans, alors en plein essor, où il deviendra rapidement le principal collaborateur du directeur, Eugène Hucher.

Échivard réalise alors des vitraux religieux, mais aussi des vitraux d'appartement, comme *L'enfant aux chrysanthèmes* -représentant son fils Maxime, né en 1892-, œuvre qui obtient une médaille de bronze à l'Exposition universelle de Paris, en 1900.

La fabrique du Carmel arrêtant ses activités en 1903, Albert ouvre alors son propre atelier, au Mans. Parallèlement à ses activités artistiques, il publie, dans les revues locales (*Revue littéraire du Maine*), des chroniques littéraires et historiques, et, dans la presse, sous des noms de plume, des billets suggérant aux pouvoirs publics des propositions visant à sauvegarder la mémoire de personnalités locales (noms de rues) ou à défendre et mettre en valeur le patrimoine historique. Il est même l'auteur d'une pièce de théâtre, *Les Bourgeois du Mans*, sur un fait historique du Maine pendant la guerre de cent ans, représentée, en 1890, au Théâtre municipal du Mans. Échivard est aussi le correspondant, au Mans, de la *Pétition en faveur des églises de France*, animée par Maurice Barrès.

La chapelle des Zouaves, en l'église d'Yvré-l'Évêque

Les sujets des vitraux d'Albert sont historiques : *Napoléon II* et *Léda*, présentés au Salon des artistes français en 1910 et 1913, le roi d'Angleterre *George V* (1912), réalisé sur le modèle de la représentation de Geoffroy Plantagenêt sur sa plaque tombale émaillée. Ses réalisations ont parfois un côté facétieux. Ainsi, son vitrail présentant le très laïc Président de la République Armand Fallières en chanoine d'honneur de la cathédrale du Mans en position priante (1909), repris par la presse nationale et internationale, constituera un véritable succès médiatique, en cette période de séparation des églises et de l'État. Échivard récidivera en 1913, avec le nouveau Président Raymond Poincaré.

La mort, en octobre 1914, sur le front de la Somme, de son fils unique Maxime, lui aussi artiste plasticien, diplômé de l'École des arts décoratifs de Paris, constituera une profonde rupture dans la vie privée et artistique d'Albert. Durant tout le conflit, Albert se consacre aux œuvres de guerre, en liaison avec les comités belge et américain.

L'artiste, qui était divorcé depuis le printemps 1914, épouse, en 1917, et ce, malgré une différence d'âge de 29 ans, Renée Borgeais, la jeune fille qui devait se marier avec Maxime. Le nouveau couple aura deux enfants, Michel et Jean-Julien, nés respectivement en 1918 et 1921.

Les commandes de vitraux patriotiques et religieux de l'après-guerre seront l'occasion, pour Albert, de représenter son fils, mort au combat -parfois même dans des scènes de Pietà, où la Vierge est présentée sous les traits de Renée-. Ces vitraux ornent plusieurs églises et chapelles de la Sarthe, de Bretagne et de la Somme. Albert réalisera aussi les vitraux de la chapelle Sainte Jeanne d'Arc de la cathédrale Saint Julien du Mans, inaugurés en 1929. Albert créée même un *Comité des amis de Maxime Échivard*, avec une liste de parrains célèbres, destiné à faire rayonner le souvenir de son fils. Ce comité organisera plusieurs manifestations, et, notamment, en décembre 1926, une conférence, au Mans, dite par la comédienne et danseuse Ida Rubinstein, suivie d'une représentation chorégraphique.

Les années trente verront une vie plus apaisée d'Albert, qui, se consacrant toujours à son œuvre, s'occupe, avec son épouse, de l'éducation de leurs deux fils, et passe de longues périodes dans leur maison de Solesmes, près du monastère, où il aura des contacts avec l'ancienne impératrice Zita de Bourbon-Parme. Albert décède, au Mans, en avril 1939, âgé de 73 ans.

Cette présentation serait incomplète si elle n'évoquait pas les destinées des deux fils, eux aussi artistes et patriotes. Engagé, dès 19 ans, dans les Forces aériennes de la France libre, à Londres, Jean-Julien décède, lors d'un vol d'entraînement de nuit, en février 1942. Quant à Michel, un mois après avoir fait ses vœux définitifs de moine bénédictin à l'abbaye de Ligugé, il quitte son monastère pour s'engager,

le 12 juin 1944, dans les armées de la Libération (corps franc Pommiès), en qualité d agent du service de renseignements, et fera toute la campagne dans l'armée de De Lattre, jusqu'à Stuttgart, le 13 mai 1945. Relevé, par la suite, de ses vœux, Michel se mariera, et ouvrira un atelier d'art religieux à Paris, dessinant des vêtements sacerdotaux et réalisant des autels et du mobilier d'église, faisant ainsi, dans d'autres domaines, une continuité artistique avec l'œuvre de son père.

La Dame à la rose, au Salon des artistes français (1913)

ERNEST LAURAIN Archiviste de la Mayenne à travers sa correspondance reçue

Nicole VILLEROUX

Le fonds Laurain-Portemer

Au printemps 2016, les Amis de la Bibliothèque Albert Legendre de Laval se sont vus proposer de participer à une exposition consacrée aux donateurs qui ont contribué, au fil du temps, à enrichir ses collections.

Étant intéressée par le Fonds Laurain auquel j'avais eu jadis à recourir pour mes travaux sur la correspondance échangée entre l'abbé Angot et le Dr Delaunay, j'ai proposé de m'y intéresser à nouveau, cette fois par rapport à Ernest Laurain même.

Au mois de juin suivant, la Bibliothèque me confiait le soin de dresser l'inventaire du fonds particulier constitué des lettres reçues par l'archiviste de la Mayenne, donné au mois de janvier 1962 par sa fille, Madame Madeleine Laurain-Portemer, qui avait précisé qu'il ne soit pas ouvert avant l'an 2000.

Ce fonds est composé de 21 liasses cachetées, de lettres adressées à Ernest Laurain entre 1892 et 1948. Ces lettres sont sommairement classées par années. Il s'est avéré que les documents les plus anciens remontaient à 1835 et ne concernaient donc pas le destinataire Ernest Laurain.

J'ai commencé cet inventaire au mois de juin 2016, à raison d'un après-midi hebdomadaire. A l'heure où je vous parle, il est toujours en cours et a atteint l'année 1911 pour 679 lettres.

Après lecture et description de la lettre et de son contenu, je la numérote de 1 à X par année. L'identification du signataire donne lieu à sa suite d'une note. Parallèlement à cet inventaire je dresse un index et un lexique des érudits lavalois entre 1900 et 1950.

Les archives départementales de la Mayenne détiennent un fonds de correspondance adressée à Ernest Laurain pour la même période. Ce fonds est moins important en

quantité mais complémentaire. Je vais donc de l'un à l'autre pour compléter mon information.

Le nombre des correspondants est considérable, national et même international, témoignant par là de la diversité et de la richesse des activités d'Ernest Laurain, archiviste de la Mayenne de 1896 à 1933 mais également collaborateur de nombreuses revues et âme de la Commission historique et archéologique de la Mayenne pendant cinquante ans.

*

Les débuts d'un jeune chartiste

C'est dans l'Oise, département auquel il restera toujours très attaché, qu'Ernest Laurain voit le jour le 15 septembre 1867 à Clermont en Beauvaisis. Son père, Armand Laurain est jardinier de l'Hospice, avec son épouse Marcelline Nourry, ils auront quatre enfants dont deux survivront : Marcelline et Ernest.

Bon élève, le jeune Ernest reçoit alors qu'il n'est encore qu'à l'école communale, des cours de Latin dispensés durant l'hiver 1877, par le directeur entre 7 h et 8 du matin avant le début de la classe.
Sa mère, fort pieuse, ambitionnait pour lui l'état ecclésiastique et il entre ainsi en 1880, au Petit Séminaire St Lucien de Beauvais où il nouera de solides amitiés, en particulier celle de Joseph Petit, plus tard curé de Pontarmé qui lui adressera de nombreuses lettres au fil des ans, pour lui donner des nouvelles de leur petite patrie et de leurs anciens camarades.

La prêtrise n'étant pas la vocation du jeune homme, son père après le décès de son épouse survenu en 1887, permet à son fils de suivre une autre voie et celui passe avec succès le baccalauréat et entre en Sorbonne puis intègre l'École des Chartes en 1890 où il obtient le diplôme d'archiviste-paléographe en 1894. Sa thèse de fin d'études est intitulée Essai sur les Présidiaux (Tribunaux de l'Ancien Régime créé au XVIe s).

Pendant deux ans, sans fortune, il doit subsister en attendant sa nomination à un poste d'archiviste ou de bibliothécaire ou les deux à la fois dans certaines villes. Il se livre donc, moyennant rétribution, à des recherches à la Bibliothèque nationale ou aux Archives nationales pour des collègues provinciaux désireux soit de compléter leurs fonds soit d'étoffer des travaux personnels ou pour des particuliers qui établissent souvent leur généalogie ou se livrent à des travaux historiques.
C'est ainsi qu'il travaille pour **Francis Molard**, en 1894 et 1895, archiviste de l'Yonne pour compléter les fonds archivistiques d'Auxerre ou pour **Ferdinand Villepelet**, père de son camarade de promotion Robert Villepelet, archiviste de la Dordogne. Il rédigea pour celui ci la Table de l'Inventaire sommaire des archives de la ville de Périgueux, travail pour lequel il sera payé 400 frs au mois d'août 1895.
Il collabore également en qualité de documentaliste avec le député de l'Eure et historien, **Louis Passy** qui fait une étude sur les subsistances de la ville de Paris et lui écrit sur du papier à en-tête de la Chambre des Députés. Dans une lettre du 18 juillet 1894[19] il lui indique das quel esprit il doit travailler : « Il faut cueillir et enlever les renseignements à la manière du publiciste. Donc analysez rapidement ou même résumez les mesures prises par les Préfets pour faire face au péril et bornez vous à des indications dans les

19 Fonds Laurain des Archives départementales

départements où l'administration a eu recours aux ateliers de Charité et aux travaux publics. Voyez les choses de haut ».

Dans le même temps, Ernest Laurain se porte candidat au poste d'archiviste de Tours, ou d'archiviste-bibliothécaire à Bourges, sans résultat. Son ami et mentor, **Ernest Dupuis**, Vice-Président du Conseil Général de l'Oise, regrette « qu'il n'ait pas accepté le poste de Moulins ou Quimper pour se mettre le pied à l'étrier »[20].
Un de ses camarades chartistes et lui aussi natif de l'Oise, Léon Honoré Labande, nommé à Avignon en qualité de Conservateur de la Bibliothéque et du Musée Calvet, le charge également de recherches tout en l'entretenant des nombreuses occupations que lui valent ses fonctions et en particulier celle de dresser un inventaire des collections.
Tout en se livrant à ces travaux rétribués, Ernest Laurain s'intéresse à l'histoire de l'Oise et publie des articles dans *la Petite Gazette de Dammartin et des des Environs*, en même temps qu'il se livre à des recherches pour écrire l'histoire du Plessis-Belleville ce qui le conduit à échanger une correspondance avec un certain nombre d'érudits locaux et de sociétés savantes de une région qui en était richement dotée.

Alors qu'il travaillait aux Archives nationales en 1894, il a rencontré **Albert Grosse-Duperon**, Juge de Paix à Mayenne et historien de cette ville et de ses environs, alors que celui-ci travaillait à une histoire de Fontaine-Daniel. Le 28 février 1896, il s'adresse à Ernest Laurain pour qu'il « copie un arrêt du Conseil du 5 septembre 1608 ayant trait au partage en deux menses des biens du monastère, l'une pour l'Abbé, l'autre pour les moines »[21].

Il devait revoir Albert Grosse-Duperon puisque le 18 juillet 1896, il était nommé archiviste de la Mayenne.

* *

L'archiviste de la Mayenne

Le 18 juillet 1896, Ernest Laurain est nommé archiviste de la Mayenne. Il se résout à ce poste offert dans une ville qui a l'avantage d'être située sur la ligne de chemin de fer qui relie la Bretagne à Paris. A l'annonce de cette nomination, ses amis le félicitent et l'encouragent à prendre son mal en patience.
Ainsi l'un d'eux lui écrit, le 11 septembre 1896 : « Je sais bien que Laval n'est pas ce que vous avez désiré, ni un poste bien intéressant (...) Vous serez là sans doute plus tranquille qu'ailleurs, et vous arriverez bien à y trouver tout de même quelques sujets intéressants. De la philosophie mon cher Laurain et on vit avec assez de contentement ».
Son ami Labande, le 22 septembre, lui fait remarquer « qu'il n'est guère à plaindre car contrairement à lui, il n'a pas de Commission pour l'embêter. » Mais d'autre part, ajoute-t-il avec un peu de cruauté « j'ai tout lieu de croire que Laval, comme pays, comme intérêt d'excursions, comme climat, comme agréments extérieurs est loin de valoir Avignon, cette ville aux trois quarts italienne,presque continuellement dorée par le soleil où les plaisirs abondent » [22].

Comme on le voit, il semble bien qu'Ernest Laurain se soit résigné à accepter Laval en attendant mieux, c'est ce qu'indique la lettre de son vieil ami Ernest Dupuis : « Vous ne

20 Lettre du 26 mai 1895- Fonds Laurain-Portemer-Bibliothéque Albert Legendre - Laval
21 Lettre du 28 févier 1895 – Fonds Laurain-Portemer-Bibliothéque Albert Legendre – Laval.
22 Lettre du 22 septembre 1896 -Fonds Laurain-Portemer-Bibliothéque Albert Legendre - Laval

me paraissez pas ravi de Laval ; qu'il ne faut puisqu'il en est ainsi que regarder comme un poste d'observation d'où vous guetterez une bonne occasion d'avoir mieux ». Le sage ajoute : « Peut-être quand vous connaîtrez mieux votre dépôt, y découvrirez-vous quelque intérêt (...) Vous êtes à cinq ou six heures de Paris dans un pays où les passions ne doivent pas être vives et où je l'espère vous aurez quelques bonnes relations »[23].
Pour ce qui est des centres d'intérêts, Ernest Laurain va les multiplier et des passions, elles y seront plus vives que ne le pensait Ernest Dupuis, toutefois par son sens de la mesure, il saura les apaiser.

Lorsqu'il arrive à Laval, il trouve une situation propre à décourager quiconque. Les archives sont réparties en quatre endroits différents : à la Préfecture « dans un quadrilatère sans fenêtres, éclairé par une verrière, et d'une construction si défectueuse qu'elle rendait tout travail impossible durant l'hiver et fort pénible et malsain durant une grande partie de l'année »[24], au Palais de Justice, un grenier des communs de la Préfecture et enfin dans une ancienne écurie. Après avoir tenté en vain, entre 1899 et 1906 de quitter la Mayenne, il s'installe définitivement et réalise avec succès deux grands objectifs qu'il s'était fixé : édifier un nouveau dépôt pour les archives, entrepris dès 1902 et inauguré en 1923 (le chantier ayant été interrompu entre 1914 et 1920) et enrichir les fonds en faisant appel en particulier aux archives notariales et aux fonds privés encore importants en Mayenne à cette époque.
Encouragé par ses confrères à travers la France qui lui firent part eux-mêmes de leurs difficultés lors de la prise de leur poste ou lors de la construction de nouveaux bâtiments qui se multiplie alors dans tout le pays, témoignant de la prise de conscience par les autorités locales de l'importance des archives, Ernest Laurain se fait rapidement une place en Mayenne tant auprès des autorités qu'auprès du monde érudit et s'attire l'estime de tous ces milieux par sa disponibilité et son ouverture d'esprit.

Malgré tout, l'histoire ne lui ménage pas des moments délicats ainsi durant la période des Inventaires qui fait suite à la Loi de 1905, séparant l'Église et l'État. De vieux antagonismes religieux et politiques, plus ou moins assoupis, retrouvent de la vigueur et Ernest Laurain, fonctionnaire en exercice ne put se dérober et rencontra l'incompréhension de Julien Chappée, membre comme lui de la Commission Historique et Archéologique de la Mayenne. Celui-ci adressa la lettre suivante au Président de ladite Commision en envoyant un double à la personne concernée : « J'apprends par les journaux que M.Laurain, archiviste à Laval a tenté d'exécuter l'inventaire à la basilique d'Avénières. Si le fait est vrai, je suis décidé à lui refuser main et salut. Je ne consentirai non plus à siéger près de lui à la Commission historique et archéologique de la Mayenne. L'un de nous se retirera, vous me direz M.le Président, si ce doit être moi. Je suis tout prêt à vous donner ma démission. Si je suis mal renseigné, si M.Laurain n'a pratiqué aucun inventaire, veuillez considérer cette lettre comme non avenue »[25]. En 1907, Julien Chappée faisait toujours partie de la Commission en compagnie d'Ernest Laurain.

La correspondance reçue par Ernest Laurain à compter de son installation à Laval se compose de lettres concernant la construction du nouveau bâtiment, l'enrichissement des collections (chartriers des châteaux par ex.), des questions ou réponses apportées relatives aux collections (apports d'archivistes voisins comme Rennes, Nantes ou Angers) , sa

23 Lettre du 29 juillet 1896 -Fonds Laurain-Portemer-Bibliothéque Albert Legendre - Laval
24 Terroine (Anne), *Ernest Laurain et les études historiques en Mayenne pendant la première moitié du XXe s*, Paris, 1952, p.33.
25 Lettre du 5 février 1906 -Fonds Laurain des Archives départementales

collaboration à diverses revues savantes comme celles de l'Oise, de la Mayenne, la Revue d'Histoire de l'Église de France, ses propres travaux concernant la Mayenne et l'Oise.
Au vu de la multiplicité des questions, des domaines de recherches des uns et des autres, de l'amplitude des services rendus, en particulier dans la lecture et la correction de manuscrits en sus de ses activités administratives de tous ordres, ses journées devaient être bien remplies et il est peu question de vacances.
Il eut cependant le bonheur de fonder une famille. Il épousa le 23 décembre 1902, Madeleine Fournier qui lui donna deux filles avant de décéder en 1930, dix huit ans avant son époux.

* * *

L'âme de la recherche historique en Mayenne

Peu de temps après son arrivée en Mayenne, Ernest Laurain rencontre l'abbé Alphonse Angot, alors établi au presbytère de Louverné (aux portes de Laval) en compagnie de deux autres prêtres : Isidore et Ferdinand Gaugain. Nul doute que cette rencontre ait été un moment fort de sa vie mayennaise.
Alphonse Angot travaille alors à son *Dictionnaire de la Mayenne* et le jeune archiviste lui apporte des documents qui manquaient à sa documentation et que M.de Martonne, précédent archiviste avait égarés : les fameuses pancartes de Goué. A l'issue de l'entrevue, l'abbé invite Ernest Laurain à revenir le voir ; ce sera le début d'une amitié et d'une collaboration qui durera au-delà du décès de l'abbé survenu en 1917 puisqu'il sera son exécuteur testamentaire et l'éditeur à titre posthume, en 1942, des *Généalogies féodales* restées inachevées, complétées et corrigées par lui.
Régulièrement, tous les quinze jours, Ernest Laurain se rendra à Louverné pour répondre aux questions que l'abbé avait notées sur un tableau, puis relira et corrigera les épreuves du *Dictionnaire* jusqu'en 1910, de *l'Epigraphie* en 1907 et de *l'Armorial* en 1913.
Il soutiendra également l'abbé Angot de toute ses connaissances paléographiques, à partir de 1911 dans ce qu'il a lui-même appelé « l'affaire Dreyfus du Maine », autrement dit l'affaire des faux de Goué. L'abbé Angot en travaillant sur le chartrier de Goué avait établi l'existence de faux visant à accréditer l'historicité d'une croisade partie de Mayenne en 1198 à laquelle aurait participé le seigneur de Goué en Fougerolles du Plessis dont la noblesse ne remontait en réalité, qu'à la Guerre de Cent Ans. Les faux, selon lui, avaient été fabriqués par Jean-Baptiste de Goué père et fils dans la seconde moitié du XVIIe s.
Les faux avaient été révélés dès 1896 par l'abbé Angot mais établis par la production des documents apportés par Ernest Laurain, deux ans plus tard. Le silence se fit jusqu'en 1911 où M.Alain de Goué, lointain descendant des protagonistes accusés de faux, établi en Vendée, prend fait et cause pour ses ancêtres injustement accusés selon lui et entame une polémique qui verra s'affronter par publications interposées l'accusateur et le lointain parent des accusés. Ernest Laurain qui avait soumis les pièces litigieuses à un collège d'experts qui avait confirmé l'affirmation de l'abbé Angot, prit lui même la défense de son ami en publiant une explication détaillée de la falsification à laquelle ne se rendit pas Alain de Goué. La querelle trouva quelques échos et fâcheries mais s'éteignit avec la guerre où Alain de Goué devait trouver la mort un mois avant l'armistice.

Très lié avec Ferdinand Gaugain, le plus proche collaborateur de l'abbé Angot et historien lui même de la Révolution en Mayenne, Ernest Laurain reçut les confidences par lettres de celui-ci sur les aléas de la vie à trois à Sainte Gemmes le Robert dont il fut bien souvent l'arbitre et le conseiller.

En 1898, Ernest Laurain entre à la Commission d'Histoire et d'Archéologie de la Mayenne dont il fut le secrétaire puis à partir de 1920 le Président jusqu'à son décès en 1948. Il devait lui donner une grande impulsion sans toujours y parvenir comme il le déplorait à la fin de sa vie. « Toujours sur la brèche », il fut au cœur d'un réseau d'historiens mayennais ou non, attachés à faire sortir d'un long sommeil, l'histoire de ce département. En 1901, il obtint de la Commission que les pages de son bulletin s'ouvrent à l'histoire de la Révolution, sujet tabou jusqu'ici. Il organisa sous sa présidence et grâce au développement de l'automobile des excursions très suivies.

La correspondance que j'inventorie reflète l'intérêt porté à une multitude de questions, à la relecture et à la correction de quantités de travaux et manuscrits. Les lettres sont signées entre autres d'Arthur Bertrand de Broussillon, Emile Queruau-Lamerie, Albert Grosse-Duperon etc. historiens installés en Mayenne ou ailleurs.

A l'occasion de l'Exposition universel de 1900, il est chargé de faire connaître la Mayenne et il va écrire une brochure sur la culture de la vigne en Mayenne mais aussi coordonner la reproduction photographique du calendrier de Pritz. Ce n'est là qu'un exemple de ce qui lui était demandé quotidiennement.

Si il fut au c?ur de l'histoire mayennaise, il n'en n'oublia pas pour autant sa terre natale de l'Oise comme en témoigne l'abondance des missives provenant d'érudits locaux, de sociétés savantes dont il était membre et auxquelles il donnait régulièrement des articles ou des conférences.
Inspiré par le travail de l'abbé Angot il devait s'atteler à la rédaction d'une Épigraphie de l'Oise publiée de 1906 à 1941. Cette épigraphie a suscité de nombreux relevés sur place et un échange abondant de correspondance avec les personnes qui en étaient matériellement chargées.

Retraité des Archives en 1933, Ernest Laurain resta très actif au sein de la Commission jusqu'à son décès en 1948. Il laisse une ?uvre abondante et diverse témoignant de sa curiosité toujours en éveil et de son intérêt pour quantité de sujets.

****

Mon travail d'inventaire est toujours en cours et je ne doute pas qu'il apporte de nouvelles révélations sur la vie et le travail d'un homme profondément attaché à la Mayenne qu'il a contribué à faire connaître en ayant à cœur d'en conserver les archives , de les enrichir et de susciter des recherches en encourageant les historiens locaux.

Nicole Villeroux

LES AVATARS DE VENUS

Marie-Claude PAYEUR

Vénus est la déesse la plus célèbre de l'Olympe. Ancienne divinité romaine de la nature, elle est assimilée à Aphrodite au – II et devient l'incarnation de la beauté, de l'amour, du plaisir ; une image rayonnante mais qui se fissure quand on se penche sur son état civil et son CV, ce qui nous fait comprendre et découvrir ses représentations multiples et variées.

Quatre versions de sa naissance : fille du ciel et du jour ; fille de Jupiter et de Dioné ; fille de Syria et de Torus et la plus connue racontée par Hésiode dans sa Théogonie, la plus violente et barbare : « née de la castration du ciel par son fils Saturne, dans le remous impur du sang, du sperme et de l'écume mêlés » Son CV est aussi complexe : mariée de force à Vulcain, dieu vieux, laid et boiteux (une vengeance de Junon) elle aura de nombreux amants. Parmi les plus connus : les dieux Mars, Mercure, Bacchus, Neptune ; parmi les mortels : Adonis et surtout Anchise ; leur fils Enée est le héros troyen, fondateur légendaire du Latium, ancêtre des romains et de la gens Julia dont se réclament Jules César et Auguste ; elle devient alors Vénus Génitrix. Ses amours vont générer vengeances, colères, jalousies, conflits et la dépeindre comme une traitresse exerçant sur les hommes un pouvoir maléfique. Cette singularité est expliquée, clarifiée ou justifiée dans la Banquet de Platon : le convive Pausanias distingue deux Aphrodites, l'une fille d'Ouranos, le ciel, née sans mère est la Céleste ; son éros est beau et dicte ses actions avec rectitude et mène à la vertu.

Trône Ludovisi : Naissance de Vénus début V

C'est l'illustration la plus proche et une des plus anciennes de la Céleste. Elle se dresse confiante entre les bras de ses suivantes ; encore innocente et pure, sa clamyde mouillée révélant ses formes graciles.

Fronton du Parthénon V

L'autre, fille de Zeus et de Dioné, est la vulgaire, la terrestre ; son éros entraine vers des aventures plus ou moins honteuses, vers des amours charnels plus ou moins dégradants. La voici mollement étendue contre sa mère Dioné, assistant à la naissance d'Athéna. Les drapés mouillés sculptent un corps sensuel dont les formes pleines sont soulignées par le graphisme des plis.

Botticelli : Naissance de Vénus 1486

Cette dualité sera reprise et exploitée par les cénacles néoplatoniciens florentins : M.Ficin, Pic de la Mirandole, Policien…Ils vont se saisir de la Vénus céleste, l'inviter dans la culture chrétienne sans faire offense à Marie et permettre à Botticelli de créer le premier nu féminin de la peinture occidentale. Proche d'une série de nus antiques, copies romaines de Praxitèle, elle répond aux canon de la statuaire grecque : Vénus de Cnide, du Capitole, Médicis. Botticelli s'inspire certainement des Stanzes de Policien ; il crée une beauté idéale avec des proportions élégantes, un contour ciselé qui la soustrait de son fond pictural ; belle mais impénétrable, pensive, solitaire et encore absente au monde ; elle retient un flot de cheveux dorés qui contraste avec le marbre lisse de son corps ; elle devient l'incarnation du nu céleste, sublimée, presque désexualisée. Botticelli reprend du reste le visage de Vénus pour la Madone à la Grenade 1487.

Vénus d'Urbino Le Titien 1538

Ce n'est plus une beauté désincarnée mais une femme nue consciente de son pouvoir de séduction ; elle s'expose telle une courtisane et s'offre à nos regards assumant sans honte son geste équivoque. Un écran sombre l'isole et sacralise les courbes de ce corps sensuel .

Vénus L.Granach 1506/1510

Amis de Luther pour qui la sexualité n'est pas un tabou, Granach peint une série de nus provocateurs pour de riches amateurs mais avec la caution de l'antique. Les accessoires sont des artifices érotiques qui en font une vénus déshabillée plutôt qu'idéalement nue. On remarque que les canons de la beauté sont fluctuents

Amour sacré,
Amour profane Le Titien 1515

Savante allégorie qui réconcilie les deux Vénus ; dans la pensée néoplatonicienne ces deux femmes n'expriment ni le Bien ni le Mal mais deux modes d'existence. « Toutes deux sont honorables et dignes d'éloge, chacune a son domaine » M.Ficin. Elles ont le même visage mais la Vénus terrestre a besoin des richesses et artifices du monde pour exalter sa beauté alors que la Vénus céleste en se montrant sans voile et sans parure symbolise la Beauté éternelle.

Mars et Vénus fresque de Pompéi

Mariée de force à un vieillard infirme, elle va par sa beauté et parfois sa ruse aguicher quelque dieux de l'Olympe et ainsi provoquer querelles, jalousies, vengeances. Mars et Vénus sont deux divinités importantes pour Rome : Vénus est la mère du peuple, Mars est important pour ce peuple de conquérants. Il est l'amant de cœur de Vénus qui est séduite par sa force virile. Iconographie traditionnelle qui montre Vénus appuyée contre Mars pendant que des putti facétieux jouent avec les armes de Mars.

Mars et Vénus surpris par Vulcain Le Tintoret 1550

Alerté par le Soleil, Vulcain surprend les deux amants. C'est la mise en scène d'un flagrant délit d'adultère digne d'un vaudeville ! Mars en armure s'est réfugié sous une table, un roquet tente en vain de le démasquer, situation burlesque qu'ose Le Tintoret, évoquant les mariages mal assortis.

Vénus et Mercure Poussin 1626

Mercure, dieu des voyageurs, du commerce, des voleurs, messager des dieux…homme à tout faire veut séduire Vénus par la musique et les arts et non par l'énergie vitale que symbolise Mars. Vénus offre un superbe corps à la fois plein et gracile ; sous son regard pensif, le combat entre Eros et le petit faune évoque les forces bestiales vaincues par la raison. Cette œuvre est un hommage au Cavalier Marin qui a initié Poussin à la pensée antique.

Vénus et Bacchus Rosso 1531

C'est la soumission à l'amour bestial et sauvage. Les corps aux formes allongées, lisses, aux poses alanguies occupent tout l'espace. Vénus, yeux baissés se soumet à Bacchus.

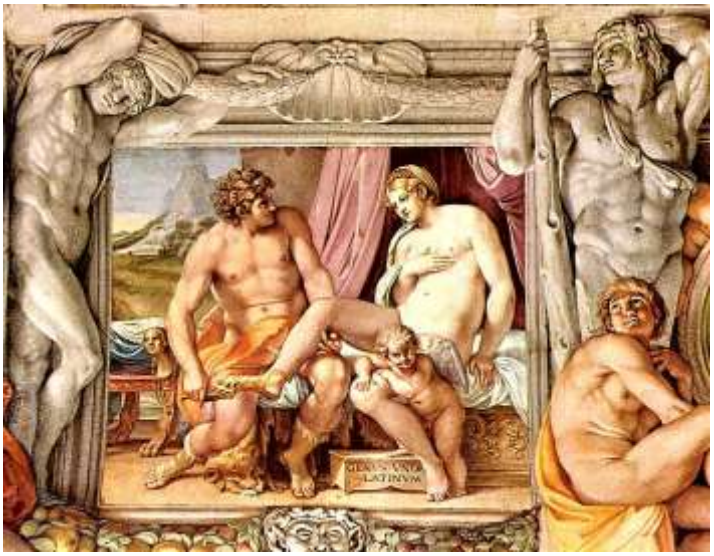

Vénus et Anchise Carrache 1597

Non contente de séduire les dieux, elle fait quelques incursions chez les beaux mortels ; Elle remarque et séduit le berger Anchise, un troyen qui lui donnera un fils Enée, promis à un destin prodigieux. Elle se fait passer pour une mortelle mais le lendemain elle révèle à Anchise sa vraie nature ; il suspend son geste et la regarde encore incrédule.

Vénus et Adonis Véronèse 1582

Né d'une mère transformée en arbre, Adonis est un beau mortel passionné par la chasse ; Vénus succombe mais elle ne pourra pas le retenir. Une scène d'abandon et de sensualité avant le drame ; Adonis se fera tué par un sanglier envoyé par Mars jaloux ou par Diane.

Jugement de Paris Rubens 1639

Vénus est à l'origine de multiples conflits entre les dieux ; le plus grave débouche sur la guerre de Troie. A cause d'une histoire complexe, le berger Paris, troyen fils de Priam, choisit Vénus parmi Junon et Minerve ; pour le remercier elle lui offrira Hélène femme de Ménélas. On voit Paris hésitant devant la beauté des trois déesses, avant de saisir la pomme d'or que lui tend Mercure ; entre eux des armes au sol qui préfigurent la guerre de Troie.

Vénus au miroir Rubens 1615

Vénus permet aux artistes de célébrer la beauté et la sensualité du corps féminin, de la vie palpitante des chairs ; Rubens en est le maître ; Naturelle, innocente, elle consulte son miroir tenu par Cupidon ; ses formes lumineuses et opulentes à peine voilées pour mieux se faire désirer. Rubens illustre un sujet cher aux néo-platoniciens : « La beau idéale se manifeste dans le miroir de l'amour ».

Vénus au miroir Vélasquez 1647

Sur un lit d'apparat, Vénus nous tourne le dos et se regarde dans le miroir que lui tend Cupidon. La sinuosité des contours, le buste étroit, la taille fine, le déhanché important, le modelé sensible rendent la pose à la fois sensuelle et chaste ; le modelé sensible met en valeur met en valeur les rondeurs sans négliger l'arabesque des courbes.

Vénus de Milo, Vénus Médicis, Vénus callypige

Vénus incarnant la beauté, il est logique que ses représentations soient l'objet de spéculations sur les proportions idéales. La Vénus de Milo fut étudiée pour trouver le canon allongé issu de Polyclette. Plus tard les statues antiques seront analysées, mesurées pour établir les proportions parfaites. Joubert, Cochin, Girard et Audran travaillent « sur les plus belles figures de l'antiquité ».

Vénus anatomique Clémenté Susini 1781

Après les planches anatomiques de Vésale, les artistes avec les cires anatomiques veulent donner de l'agrément à l'image de la mort avec des couleurs « au naturel ». Cette Vénus fait partie des collections scientifiques des Médicis ; très réaliste, elle offre un corps démontable avec yeux de verre, vrais cheveux, bijoux...M.Vigé-Lebrun fut très impressionnée par cette œuvre.

Naissance de Vénus Cabanel 1863,
Vénus de Bouguereau 1879

Il n'y a jamais eu autant de nus dans les Salons du Second Empire ; malgré la pudibonderie de l'époque, l'ordre moral s'accommode des nudités de Vénus ! Consciente d'être regardée, elle s'offre et offre un corps à la fois irréel et sensuel. Elle légitime par le biais de la mythologie les fantasmes érotiques de l'honnête bourgeois ; « La vénus de Cabanel ne sort pas de l'onde mais de la baignoire d'une demi-mondaine » ironise un critique. La vénus de Bouguereau s'inspire de la Source d'Ingres mais son déhanchement alangui, ses yeux mi-clos sont faussement pudiques.

Vénus aux tiroirs Dali 1936

Au XX et XXI, Vénus devient un objet vidé en partie de toutes références à la déesse Olympienne et prend des apparences surprenantes et parfois déroutantes. Dali dégrade l'esthétique de Vénus en la transformant en objet. « La civilisation grecque n'a pas connu l'introspection, ni Freud ; avec les tiroirs, il est possible de regarder l'âme de la Vénus de Milo à travers son corps ».

Vénus Bleue Y.Klein 1961

Le Bleu IKB sur ce plâtre doit donner profondeur et mystère à cette Vénus, la sortir du matérialisme, la renvoyer à l'espace, au vide, au spirituel…à l'Olympe. Pour Klein le bleu transcende tous les objets et leur confère une dimension cosmique.

Vénus au Chiffons Pistoletto 1967

Détournement d'une sculpture de Thorvalden, cette Vénus en ciment est face à un amas de chiffons informe « draperie du trottoir » Didi Huberman. Ce n'est pas une critique, une insulte à la culture antique mais une image, résidu d'une mémoire vacillante, marquée par les médias et la mondialisation.

Vénus pop Jeff Koons 2013 (pour Lady Gaga)

Pour la pochette de son album Art Pop, Koons tente de transformer la chanteuse en nouvelle déesse ; en arrière plan un découpage cubiste de la Naissance de Vénus de Botticelli. Vénus n'a pas fini d'inspirer les créateurs et de nous surprendre.

Réception du Bâtonnier Alain de La BRETESCHE

Discours prononcé par Nicole VILLEROUX
5 décembre 2015

Monsieur le Bâtonnier,

Il me revient de vous accueillir aujourd'hui, au sein de notre compagnie, après vous avoir côtoyé pendant de nombreuses années dans les prétoires mayennais. Ce n'est pas seulement l'avocat qui est admis au sein de l'Académie du Maine mais aussi l'homme de culture au service de la défense du patrimoine, richesse de notre beau pays.

Né au Mans, le 24 juillet 1947, 9e enfant d'une fratrie de 10, votre père, officier termina sa carrière à la tête de la nouvelle arme des transmissions de la 2ème région militaire.

Votre père vendéen avait épousé une francomtoise.

Après des études primaires chez les Jésuites à Lille et des études secondaires à St Vincent à Rennes, vous avez « fait votre droit », selon l'expression consacrée, dans cette ville et à Paris.

Vous avez prêté serment d'avocat à Rennes en 1969 et exercé pendant quarante ans à Laval et à Paris, fondant un réseau d'avocats européens.

Président de la Fédération nationale des jeunes avocats en 1981, vous avez joué un rôle dans les grandes réformes de l'Aide juridictionnelle et la formation des avocats. Elu bâtonnier, vous avez occupé au sein de l'Ordre des fonctions régionales et locales.

Vous avez été vice-président de la Commission des Finances du Conseil Economique et Social Régionale des Pays de la Loire.

De 1992 à 2000, vous avez été recruté en qualité d'expert près de la direction juridique du Conseil de l'Europe, voyageant aussi en Europe centrale et Orientale pour établir des rapports sur les pays désireux de rejoindre les standards d'une justice démocratique.

*

Le Patrimoine est au cœur de vos préoccupations vous êtes depuis peu le Président de « Patrimoine-Environnement ». Vous avez créé en 1998 avec quelques amis les Journées juridiques du Patrimoine. Vous avez organisé des colloques au Sénat et vous avez participé à la création du G 8 Patrimoine, regroupement de huit associations reconnues d'utilité publique en ce domaine. Vous êtes également Président de la FNASSEM.

*

Homme de culture, aimant la littérature et l'histoire, vous vous êtes aussi attaché à la défense et à la protection de l'Église St-Vénérand, votre paroisse en créant les Amis de St-Vénérand.

Chevalier de l'Ordre national du Mérite, Officier des Arts et Lettres et Chevalier du Mérite Agricole, vous êtes également père de cinq enfants et grand-père de dix neuf petits enfants, ce qui vaut toutes les distinctions.

Monsieur le Bâtonnier, soyez le bienvenu parmi nous.

Nicole VILLEROUX

Remerciement

Par du Bâtonnier Alain de La BRETESCHE

Je pense que vous avez conscience, madame la présidente, en me donnant la parole, de prendre un risque : « *serez-vous long avocat* » dit le juge Dandin dans les Plaideurs de Racine, *« je ne réponds de rien* » lui réplique mon confrère L'Intimé.

Il y a cependant un temps pour toute sous le ciel: dit l'Ecclésiaste :

« *un temps pour naître et un temps pour mourir, un temps pour tuer et un temps pour guérir, un temps pour démolir et un temps pour construire, un temps pour pleurer et un temps pour rire, un temps pour se lamenter et un temps pour danser….* ».

Malgré la poignante actualité de ce vieux livre de la Bible Il n'est pas certain que même avec le concours du spécialiste contemporain: le charmant Jean d'Ormesson, qui chaque année ramasse à l'automne quelques feuilles mortes supplémentaires dans la brouette du temps, l'époque nous incite à danser, à rire ou à construire.

Mais comme l'écrivait récemment La journaliste Natacha Polony « *nos valeurs, depuis le XIXème siècle romantique, sont fondées sur un socle de mélancolie* » et il faudra bien nous y faire !

Quoi qu'il en soit, dans votre gestion du sablier académique, Vous avez décidé mesdames et messieurs le temps était venu de me recevoir parmi vous.

Votre débat à mon sujet eut pu mal finir :…vous auriez pu me récuser !

« *Pourquoi les récuser* » dit le juge Dandin à l'avocat qui lui présente ses témoins.
« *Monsieur ils sont du Maine* »dit l'Intimé
« *Il est vrai que du Mans il en vient par douzaine !* »répond le juge.

Je ne puis nier que je sois né au Mans et que j'ai été baptisé à la cathédrale Saint Julien, mais ,d'un autre côté, vous êtes, mesdames et messieurs tous plus ou moins irrigués par un système racinaire qui plonge dans les rives de la Sarthe ou de la Mayenne.

Vous ne pourriez-vous récuser vous-même et le discours que je viens d'entendre m'a rassuré.

C'est donc pour moi l'occasion de vous dire combien je suis honoré de votre invitation à vous rejoindre.

D'abord parce qu'il n'est pas dans vos habitudes, depuis votre création par le cardinal Grente et le duc de la Force, de réserver comme dans d'autres prestigieux instituts un fauteuil a un membre du Barreau. J'ai vu dans la liste de vos confrères un professeur de droit Romain et un autre spécialiste de la propriété intellectuelle, une honorable greffière ,il est vrai plus passionnée par l'écriture des essais et des biographies que par celle d'une minute, mais pas d'avocat. Sauf erreur je serai donc le premier.

Pourquoi avoir différé votre pêche dans ce vivier :

° Est-ce par peur de cette alliance du temps et de la rhétorique qui conduisait le juge de Rabelais le célèbre Bridoye à décrire ainsi nos prestations intellectuelles :
« Les *procès sont bien formés lorsqu'ils « sont bien entassez, enchâssez et ensachez... » (Chap. XLII);*
Le procès obscur profite du temps qui s'écoule :
« C'est pourquoy, comme vous aultres, messieurs, je sursoye, delaye et differe le jugement, affin que le procès, bien ventilé, grabelé et debatu, vieigne par succession de temps à sa maturité... »
Ne trouvez-vous pas mesdames et messieurs qu'il y a dans le quart livre comme un parfum d'actualité !

Et pourtant les deux fondateurs de votre académie n'ont pas reculé devant le concours de la Basoche : un ancêtre du duc de la Force, au moment de la banqueroute de LAW a ferraillé devant le parlement dans une célèbre affaire que l'Histoire a baptisée l'affaire des épiciers et le Cardinal lui-même a défendu la réputation de son diocèse moult fois devant les tribunaux.

° Est-ce alors parce que vous avez pensé, peut être à juste titre, que nous n'aurions pas notre place parmi les scientifiques qui constituent écrivait le Comte de GOZDAWA, votre ancien président, l'une des familles de votre confrérie.
Les avocats, c'est bien connu dominent assez mal le carré de l'hypoténuse sauf dans sa version versifiée !

° Ou encore parce que, dans les facultés de droit, la langue du code de justinien a disparu comme celle d'Hypocrate dans les écoles de médecines et que, ayant perdu une importante bataille culturelle nous ne serions pas dignes de siéger parmi ceux qui savent d'où ils viennent pour ensuite avoir une idée de l'endroit où ils vont.

Un membre de ma famille aujourd'hui décède ne traduisait il pas le célèbre exemple de la Grammaire Petit mangin « *puer abige muscas* » par « *gamin amène le muscadet* »

Eh bien ,malgré vos peur vous avez franchi le Styx sur l'autre rive duquel vivent les avocats honoraires, j'ai compris que madame Villeroux n'y était pas pour rien et je me réjouis à l'avance de converser avec elle de Jean de Lavarande que je connais assez, et de Fréderic Lefevre que j'ai moins exploré »

Je me réjouis également de rejoindre une compagnie dans laquelle ma nouvelle famille depuis que je suis à la retraite, celle du Patrimoine est bien considérée : Monsieur Chauffert-Yvard qui est l'un de vos membres honoraires a une réputation très honorable dans le monde du Patrimoine où il a, de longues années exercé les fonctions d'architecte des bâtiments de France et vous êtes madame la présidente tombée dans un chaudron il y a déjà longtemps…

Qu'il me soit permis de terminer ce propos en faisant référence aux évènements que nous venons de vivre :

Dans une phrase assez belle prononcée à l'Hôtel des Invalides, le chef de l'État qui réussit, pour un très bref instant à s'investir dans le personnage du souverain solitaire, face à la nation brisée, nous a dit que, je cite :

« La liberté ne demande pas à être vengée mais à être servie »

Bien sûr, je veux bien admettre que dans les valeurs de nos descendants la liberté d'être assis à la terrasse d'un café est une forme de civilisation que nous devons défendre. ,

Mais puisqu'après tout, ces lieux publics sont la nouvelle forme de l'Agora, ou le peuple débat, j'aimerai que l'on me laissa la liberté si bien expliquée chère Nicole Villeroux dans une sublime lettre de Bernanos a Fréderic Lefevre en 1936 d'aller beaucoup plus loin . Laissons de côté un rationalisme qui n'a que trop servit, qui « *poussé à l'extrême* » écrivait Bernanos *« ne peut conduire qu'au delirium tremens* » celui, c'est moi qui le dit, qui atteignait aussi bien Hitler que Coulibaly.

Tant il est vrai comme l'avait constaté Anna Arhendt que l'horreur rationalisée peut se trouver chez un homme ordinaire.

Et alors, si vous le voulez bien, partageons la recherche, l'intuition à partir de l'inquiétude, encore un mot de Bernanos, que l'on trouve dans l'Art. Cet art qui est nié, dans son existence même par ceux qui ont détruit les temples de Palmyre.

La liberté de remettre l'Art au service de la Civilisation… Une vieille idée que nous pourrions d'une manière ou d'une autre, partager ensemble sur les bancs ou vous mesdames et messieurs m'avez convié !

Alain de La BRETESCHE

Réception de Madame Isabelle LANDY-HOUILLON

Discours prononcé par Madame Françoise CHASERANT

Présidente de l'Académie du Maine, le samedi 26 Novembre 2016
Au musée des 24 Heures au Mans

Je remercie très vivement mes collègues académiciens de m'avoir laissé l'honneur d'accueillir dans notre Compagnie Isabelle LANDY-HOUILLON, agrégée de Lettres classiques, maitre de conférences honoraire de l'Université Paris VII Denis Diderot. Un honorariat très actif car Isabelle Landy est toujours très sollicitée pour intervenir dans des colloques ou pour participer à des séminaires, aussi n'est-ce qu'aujourd'hui qu'elle nous fait le plaisir de nous rejoindre.

Si votre famille est originaire de Lorraine, madame, c'est à Lille que vous naissez au gré d'une mutation de votre père, professeur de Lettres classiques. Votre mère, ancienne élève de l'École Normale Supérieure féminine de Sèvres, est elle aussi enseignante, et votre grand-mère maternelle avait intégré au début des années 1900 l'École nationale supérieure de Fontenay. Une belle ascendance de brillants enseignants.

La guerre amène votre famille à Poitiers et vous avez un merveilleux souvenir d'un mois de juin 1944 passé à l'abbaye de Ligugé où s'étaient repliées plusieurs familles d'enseignants du lycée pour fuir les bombardements.

En 1945, votre père est nommé professeur de classes préparatoires au prestigieux lycée Henri IV à Paris, il sera bientôt Inspecteur général de l'Éducation Nationale. Vous fréquentez alors plusieurs lycées parisiens au gré des déménagements familiaux et de la classe de 4ème à la khâgne, vous êtes une brillante élève au lycée Fénelon. Vous passez l'agrégation de Lettres classiques à la Sorbonne (vous êtes reçue 2ème) et vous êtes nommée professeur à Chartres, votre premier poste.

Un an plus tard, en 1961, vous êtes nommée, à votre demande, professeur au lycée de La Flèche : vous venez de vous marier avec Rémy LANDY que vous avez connu sur les bancs de la préparation à l'agrégation. L'amour de la littérature vous a réunis mais aussi celui de la musique : Rémy est un brillant violoniste. Agrégé de Lettres lui aussi, Rémy effectue alors son service militaire au Prytanée après une année en Algérie. Vous aimez vivre à La Flèche où vont naître vos 3 enfants Frédéric, Nicolas et Sophie qui fut lauréate de la bourse de la vocation de l'Académie du Maine et poursuit avec brio une carrière de chanteuse lyrique.

Si Rémy est, quelques années plus tard, nommé assistant à la Faculté des Lettres de Brest, vous restez à La Flèche. A la fin de l'année 1967, on vous propose un poste d'assistant à la Faculté de Brest afin d'y assurer les cours de linguistique générale pour les étudiants de CAPES. Vous hésitez, ne vous considérant pas comme une spécialiste de linguistique mais vous aimez les défis et former à la « vieille Sorbonne » vous aviez un socle solide de connaissances. Après quelques mois de travail sans relâche, vous vous installez avec les enfants à Brest à la rentrée de 1968. Passionnée de littérature épistolaire, vous prenez comme sujet de thèse « La coordination chez madame de Sévigné », c'est-à-dire sa façon magistrale de relier ses phrases.

En 1970, la Faculté des Lettres de l'université du Maine vous propose un poste double, c'est-à-dire pour vous et Rémy. Brest était loin de votre famille parisienne, vous acceptez. Rémy, cependant, qui avait pris un an de congé à Brest pour se remettre au violon, passe le concours de recrutement pour l'ONPL où il est reçu, même s'il n'abandonne pas la littérature. Seule linguiste et spécialiste du XVIIème parmi vos collègues dont Maurice Ménard, tous spécialistes du XIXème et du XXème siècle, vous assurez les cours de

préparation au CAPES et à l'agrégation. Et comme les étudiants devront au concours « plancher » sur un texte médiéval, vous prenez en charge aussi cet enseignement en passant des vacances très studieuses. En 1986 vous organisez avec Maurice Ménard un colloque à l'université « Burlesques et formes parodiques dans la littérature et les arts ».

Allant régulièrement travailler à Paris à la B.N. il vous est proposé de participer à un groupe d'études sur la langue française à la Sorbonne.

Vous intégrez aussi le Centre méditerranéen de recherches sur le XVIIème siècle, basé à l'université d'Aix – Marseille, où travaillent en commun littéraires, historiens, philosophes, musicologues…, une confrontation passionnante des points de vue. Le Centre va se transformer en Centre international de rencontres, tissant des liens importants avec l'Allemagne, le Canada entre autres.

On vous sollicite pour participer à un séminaire sur la littérature épistolaire à Paris VII Denis Diderot, université que vous intégrez en 1990 et où vous resterez jusqu'à votre retraite.

Dans le cadre de vos recherches, il vous est demandé d'assurer des cours à Naples, à Saint-Pétersbourg (où vous êtes émerveillée par la culture des étudiants). Vous intervenez aussi à Toronto où s'est créé dans une université un centre de littérature épistolaire.

Je n'aurais garde d'oublier tous les articles que vous avez écrits et ce prix de la Société du XVIIème siécle que vous avez reçu pour un volume rassemblant certains d'entre eux et toute une grande préface les reliant.

Chère Isabelle, je voudrais en terminant cette présentation évoquer quelques souvenirs : une soirée au musée de Tessé en 1996 autour de Madame de Sévigné, « Dire en Chantant », où Rémy et Sophie ont accompagné votre conférence par des intermèdes musicaux.

L'accueil enthousiaste que vous m'avez fait lorsqu'en 2004 organisant une exposition « Le Roman comique illustré » je vous ai demandé un texte de présentation du livre de Scarron pour le catalogue. Et vous avez écrit à 2 voix avec Rémy un texte d'une intelligence savoureuse: Le Roman comique un anti roman ?

« L'essentiel est moins…de transgresser la norme que de montrer qu'on la transgresse pour le plaisir d'écrire en toute liberté » dites-vous à propos de Scarron.

Nous sommes sûre que vous mettrez cette liberté d'esprit et d'écriture qui est aussi la vôtre au service de notre Académie.

Remerciement

Par Madame Isabelle LANDY-HOUILLON

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, chers collègues, chers amis,

Au moment de me présenter devant votre Compagnie pour m'y mêler et œuvrer avec vous, ce m'est un très agréable devoir de remercier ceux qui m'ont accordé de prendre place parmi eux au sein de l'Académie du Maine où m'accueillent d'abord le souvenir et le regret des absents évoqués à l'instant par Françoise Chaserant.

Mais si l'honneur qui m'est fait aujourd'hui se mesure à l'honorabilité de votre Assemblée, comment mieux vous témoigner ma reconnaissance qu'en vous rappelant brièvement la noblesse de vos origines et le prestige tout royal qui s'attacha dès l'abord à votre institution ? Car comme le soulignait le 11 octobre 1995 Maurice Druon, secrétaire perpétuel, dans un discours prononcé quai de Conti lors de la Conférence Nationale des Académies de province, celles-ci, quelle que soit leur date de création, sont toutes filles de l'Académie Française. Cette dernière, fondée en 1635 par lettres patentes signées de Louis XIII sur la demande de Richelieu, est la seule académie à porter ce nom, la seule aussi à pouvoir se passer de son épithète, la seule enfin à poursuivre la tâche pour laquelle elle a été créée, à savoir la rédaction puis la mise à jour hebdomadaire et continue depuis près de quatre siècles du Dictionnaire dit «de l'Académie Française», dont le projet prévoyait qu'il fût le premier dictionnaire monolingue de la langue française à un moment crucial de son histoire, lorsqu'elle s'émancipe enfin et définitivement de ses rivales, d'une part le latin des savants, et d'autre part l'italien, pour le moins paradoxal, des reines de France, Catherine et Marie de Médicis. Ouvrage emblématique donc, patrimonial dirait-on aujourd'hui, dédié par les Immortels à l'immortalité de la langue dont il est le conservatoire, ce Dictionnaire, tardivement paru en 1694, vient de trouver avec sa 9ème et dernière édition un fragile achèvement qui ne saurait résister longtemps aux évolutions et aux caprices de l'usage, toujours en marche, toujours à contrôler, impossible à fixer. II ne nous reste donc plus qu'à attendre sereinement la 10ème édition du Dictionnaire de l'Académie Française, laquelle devrait se situer vers le milieu de ce siècle si l'on en croit les augures lexicographes, Alain Rey par exemple, lors du récent colloque franco-italien qui s'est tenu à l'Institut les 4 et 5 octobre derniers, renouant ainsi avec la grande tradition des académies italiennes du XVIème siècle, dont la Crusca, créée à Florence en 1582.

Hormis donc ce privilège éditorial, historique et parisien, les Académies de province, dont la vôtre fondée en 1957 par deux académiciens (Mgr Grente et le duc de la Force), ressemblent toutes à leur mère en deux points essentiels où vous vous reconnaitrez : la pluridisciplinarité de votre recrutement et donc de vos travaux, ainsi que la place accordée à un type d'échange oral qu'on appelle, depuis le début du XVIIème siècle, « conversation ».

Tout d'abord on sait que la spécialité de l'Académie Française, à la différence de l'Académie des Sciences ou des Beaux-Arts par exemple, a toujours été de n'en avoir aucune ; à son image votre Compagnie est diverse, mêlée, elle présente un mode de cohabitation culturelle où se côtoient les compétences les plus variées : vous êtes historien, artiste, médecin, romancier, juriste, enseignants littéraires ou scientifiques, chef d'entreprise, homme d'église, militaire ou magistrat, et comme le déclarait jadis Ernest Renan dans son Discours de réception à l'Académie en avril 1879, « rien ne vous est

indifférent. Ceux qui parlent bien, ceux qui pensent bien, ceux qui sentent bien, le savant qui a fait de profondes découvertes, le méditatif solitaire qui a consacré sa vie à la vérité, tout ce qui produit de la lumière et de la chaleur, tout ce dont l'opinion éclairée s'occupe et s'entretient, tout cela vous appartient. » J'ajouterai qu'en ce qui concerne l'Académie du Maine, cette remarquable ouverture intellectuelle évoquée par Renan et qui se manifeste chez vous par la grande diversité de vos interventions au cours de l'année se résout tout aussi heureusement dans la grande convergence qui ressort de chacun de vos colloques dont le thème retenu se doit d'être suffisamment fédérateur pour que chacun puisse éventuellement y trouver sa place sans menacer pour autant la cohérence ni la cohésion de l'ensemble.

Mais si dès 1635 s'est instaurée chez les académiciens la règle d'un recrutement aussi large, c'est d'abord qu'en soi l'élaboration de la définition d'un mot, qui est proprement l'objet d'un dictionnaire, requiert la collaboration de tous les savoirs, et de ce point de vue on ne s'étonnera pas que Mgr Grente, comme Bossuet avant lui, ait été d'emblée affecté au domaine du vocabulaire religieux. Car si un mot comme « marteau » est aisé à définir à partir de la seule description de l'objet qu'il désigne, il n'en va pas de même avec le mot « vie » par exemple, dont la multitude de sens interroge aussi bien le biologiste et le philosophe que le sociologue ou le théologien : c'est ce dont témoignait en 1936 Paul Valéry sortant de l'Académie et consignant plaisamment dans ses Cahiers une séance particulièrement houleuse à la Commission du Dictionnaire où s'étaient vigoureusement affrontés les points de vue de ses confrères, en l'occurrence un ecclésiastique directeur de l'Institut Catholique de Paris, un historien, un critique littéraire, - et lui-même poète, pour décider en fin de compte qu'ils s'en remettraient plus tard à l'avis de Bergson, absent ce jour-là.

En réalité au XVIIème siècle cette pluridisciplinarité originelle était aussi le fait de la géographie du monde intellectuel de l'époque où les frontières encore fluctuantes et poreuses entre les divers domaines de l'esprit, en écartant la spécialisation dans une égale défiance du « savant », et plus encore du « pédant » stigmatisés par Molière et La Bruyère, favorisaient les échanges entre « honnêtes gens qui ne se piquent de rien » selon les formules voisines de La Rochefoucauld ou de Pascal, lui-même mathématicien, physicien, théologien et philosophe.

Ces échanges sont encore les vôtres sous les divers modes de ce que Marc Fumaroli désigne comme « la parole partagée », autrement dit le « colloque » dans son sens étymologique de « parler avec », ou l'entretien, ou ce que Montaigne appelle encore la « conférence », et pas encore la « conversation » ; importée d'Italie à la fin du XVIème siècle avec la signification moderne que nous lui connaissons aujourd'hui, cette nouvelle désignation de « conversation », en liaison du reste avec l'éphémère apparition de l'adjectif « conversable », bientôt remplacé par « affable », témoigne d'une nouvelle socialisation de la parole, inséparable de ses lieux d'exercice que vont devenir les salons où s'affirme la place grandissante des femmes dans les milieux mondains et lettrés de la capitale, eux-mêmes contemporains de la stabilisation de la Cour à Paris. De cette conversation « à la française », voici ce que pouvait encore dire Mme de Staël en 1813 : « Les Français sont presque seuls capables de ce genre d'entretien. C'est un exercice dangereux mais piquant, dans lequel il faut se jouer de tous les sujets comme d'une balle lancée qui doit revenir à temps dans la main du joueur. » (De l'Allemagne, 1813, I, 9.)

Vous aussi êtes experts en « l'art de conférer », comme disait Montaigne, libre improvisation au gré de vos intérêts portée par la convivialité d'un repas ou dans le décor choisi de vos demeures, dans les allées de vos jardins ou dans les rues qui font le patrimoine de vos villes respectives.

Mais vous souvenez-vous que 20 siècles avant la création de l'Académie Française, dans le vaste domaine qui s'étendait aux portes d'Athènes autour du tombeau du mythique héros nommé Academos, le philosophe Platon (428 - 347), disciple de Socrate, enseignait comme son maître au sein de la petite école philosophique qu'il y avait fondée ? C'est dans ce cadre, à travers les jeux de question/réponse représentés dans les célèbres Dialogues de Platon, que furent sans doute élaborés les fondements de toute la pensée occidentale.

Décidément, nous avons de bien glorieux ancêtres !

LES ACTIVITES 2015-2016-2017

Le Prix de la Mayenne Financé par le Conseil Départemental de la Mayenne

A été décerné en :

2015 à Messieurs Nicolas et Frédéric BOISNARD
pour leur œuvre musicale : *" La Chanson de Variétés "*

2016 à Monsieur Jean Paul KAUFFMANN pour son livre " *Outre-Terre* "

Le Prix de l'Académie du Maine Financé par le Conseil Départemental de la Sarthe

A été décerné en :

2016 à Madame Doan BUI pour son livre " *Le Silence de mon père*"

Et à Monsieur Thomas DUSSAIX pour son Œuvre dessinée

Réception de Monsieur le Bâtonnier Alain de la BRETESCHE par Madame Nicole VILLEROUX
lors de la séance publique à Laval le samedi 5 décembre 2015

Réception de Madame Isabelle LANDY-HOUILLON par Madame Françoise CHASERANT
lors de la séance publique au Mans le 26 novembre 2016

COMMUNICATIONS

2015

- 5 décembre La raison n'a pas de cœur par le Colonel SONNECK

2016

- 16 janvier « Les Frères Fréart » par Monsieur Étienne BOUTON
- 20 février « Les Cadets de l'Alcazar » par le Colonel Paul GAUTIER
- 19 mars « De Luceau à l'Elysée » par Monsieur Emmanuel DURAND-GASSELIN
- 23 avril « L'Hôtel de la Païva » par Monsieur Didier PILLON
- 21 mai Visite de l'atelier du peintre Roger BLAQUIÈRE
- 25 juin « Brève histoire de l'église Saint-Vénérand à Laval » par Madame Nicole VILLEROUX
- 22 octobre « Les Volontaires Français du Pape » par Jean-Yves FRETIGNÉ

2017

- 11 février Albert ÉCHIVARD « Un artiste sarthois » par Monsieur Didier BÉOUTIS
- 18 mars Ernest LAURAIN « Archiviste de la Mayenne » par Madame Nicole VILLEROUX
- 22 avril « Les avatars de VÉNUS » par Madame Marie-Claude PAYEUR
- 28 juin Visite d'atelier chez Monsieur Roger BLAQUIÈRE

ÉVÈNEMENTS

- 28 novembre 2015 Colloque « TRANSMISSIONS » au Carré Plantagenêt au Mans

Vous pouvez retrouver les communications ci-dessus sur notre site : http://www.academie-du-maine.org

Ce cahier a été réalisé par
Michèle LÉVY, Morokad TEP et Roger BLAQUIÈRE
Académie du Maine - Novembre 2017
ISSB 1274-0705

Sommaire

Éditorial
Françoise CHASERANT

•

La raison n'a pas de cœur
Colonel Bernard SONNECK

•

Les Cadets de l'Alcazar
Colonel Paul GAUTIER

•

Brève histoire de l'église Saint-Vénérand à Laval
Nicole VILLEROUX

•

Les Volontaires français du Pape
Jean-Yves FRÉTIGNÉ

•

Albert ÉCHIVARD, un artiste sarthois (1866-1939)
Didier BÉOUTIS

•

Ernest LAURAIN, archiviste de la Mayenne
Nicole VILLEROUX

•

Les avatars de VÉNUS
Marie-Claude PAYEUR

•

Réception du Bâtonnier Alain de La BRETESCHE
Nicole VILLEROUX

•

Réception de Madame Isabelle LANDY-HOUILLON
Françoise CHASERANT

•

Activités de l'Académie

•

Site internet de l'Académie du Maine : http://www.academie-du-maine.org/

Publication réalisée avec la participation
Du Conseil Général de la Sarthe
Et du Conseil Général de la Mayenne